



© AIVP

Les rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine

Actes

Bordeaux, France

23-24 février 2012, CAPC, Arc en Rêve Centre d'Architecture

« Promotion des Territoires : le défi du développement durable »



En partenariat avec



et le soutien de



arc en rêve centre d'architecture



ALLOCUTIONS DE BIENVENUE – OUVERTURE

M. Michel Sainte-Marie député-maire de Mérignac et vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée souhaite, au nom de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de son Président Vincent Veltesse, la bienvenue à tous les participants.

Il tient à remercier :

- les hôtes mexicains qui ont tenu à faire un long voyage pour retrouver leurs partenaires français à Bordeaux.
- la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère des affaires étrangères et européennes qui co-produit l'évènement au côté de la CUB,
- l'Ambassade de France au Mexique qui a effectué un remarquable travail de coordination des invitations des hôtes mexicains,
- Cités Unies France, lieu d'échanges et de mise en réseau unique dont la contribution en tant que connexionneur et facilitateur fut très précieuse,
- les différents réseaux mexicains tels que l'AMAIE, la FENAMM, l'AALMAC, l'ANAC, l'AMMAC ainsi que le SRE.

Il rappelle que ces journées ont pour thème la promotion du territoire et le défi du développement durable. Que ce soit au Mexique ou en France, le développement durable s'intègre, en effet, à l'aménagement des territoires dans leur ensemble afin de trouver le bon équilibre entre le développement urbain et rural, tout en y intégrant les problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire.

Il donne l'exemple de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui regroupe 27 communes rassemblant près de 720 000 habitants et qui, à l'horizon 2030, devrait devenir une métropole millionnaire. Dans cette perspective, c'est désormais l'ensemble de la stratégie métropolitaine qui est en train d'être repensée avec l'objectif de consolider un modèle de ville alternatif fondé sur la concertation, la proximité de l'emploi, le transport et son développement et sur une relation privilégiée à la nature et aux paysages. Le développement est ainsi recentré sur la partie déjà urbanisée du territoire en évitant l'étalement urbain et en révisant à la hausse les objectifs de logements neufs. Plusieurs éco-quartiers verront également le jour prochainement et de grands projets se dessinent autour des axes du développement urbain, que ce soit d'un côté l'axe nord-sud de la Garonne et de l'autre les grands axes de transports collectifs.

Au-delà de la préservation des espaces naturels et agricoles, l'agglomération bordelaise s'applique à mettre en place des modes de vie plus sobres et plus soucieux de l'environnement et du

cadre de vie en œuvrant depuis des années sur tous les fronts pour réduire sa consommation d'énergie, développer les transports en commun, trier et recycler les déchets, lutter contre les inondations et contre les risques environnementaux et préserver la qualité de l'air.

Les actions se concentrent avant tout sur les transports et en priorité sur le réseau tram/bus. Aujourd'hui, l'agglomération a un réseau de tram de 44 kilomètres et il y aura, en 2018, une forte extension pour plus de 100 millions de voyages par an. Cette action active et pionnière se situe dans le cadre de ce qui est appelé en France "le Grenelle de l'environnement", ce qui a permis d'initier une véritable planification stratégique pour la réduction des gaz à effet de serre. L'agglomération dispose également d'un réseau bus de plus d'une centaine de bus ainsi que de modes de déplacement doux avec 15 145 Vcub en libre-service à la disposition de la population et 700 kilomètres de pistes cyclables.

Concernant l'économie, l'agglomération bordelaise se structure autour de pôles de compétitivité et de filières industrielles de premier plan où l'activité et l'emploi se développent même si les effets de la crise se ressentent, comme partout.

Tous ces éléments marquent donc la volonté très affirmée d'aller de l'avant avec la nécessité de s'adapter en permanence à une situation en pleine évolution.

Il explique que pour couvrir autant que possible le vaste sujet de ces rencontres, le programme a été articulé autour de quatre tables rondes composées d'experts qui examineront différents aspects des problématiques qui viennent d'être évoquées.

Il souhaite que ces deux journées de travail soient riches en réflexions et en échanges.

(Applaudissements)

Mme Erika Monserrat Iglesias Servin, directrice des relations avec les gouvernements locaux du SRE, tient à remercier, au nom de l'ambassadrice Patricia Espinosa, tout le monde pour cette organisation ainsi que le Ministère français des affaires étrangères et Cités Unies de France pour leur collaboration et leur participation à cet évènement.

Elle rappelle que les relations d'amitié entre les Gouvernements Français et Mexicain sont historiques et complémentaires, qu'ils sont collaborateurs et amis naturels. Ces relations se traduisent aujourd'hui par des schémas de collaboration qui sont en train de se développer avec des résultats tangibles qui bénéficient au développement local des deux pays.

La Secrétaire des Affaires étrangères est convaincue de l'importance de ce développement fédéral et local ainsi que du poids qu'ont les gouvernements locaux dans la projection internationale d'un Mexique divers et démocratique et de l'importance d'intégrer les intérêts locaux dans le dessein d'une politique extérieure fédéraliste. Pour les Affaires étrangères mexicaines, c'est de cet espace de proximité et de cet ordre de gouvernement plus proche du citoyen d'où doivent partir toutes les

articulations des acteurs et des politiques publiques qui sont en train de résoudre les problèmes régionaux et locaux depuis une perspective locale.

Elle explique que le Ministère appuie l'action des gouvernements locaux et s'occupe de ce qui est appelé "diplomatie fédérative ou locale". Pour ce faire, il y a un bureau local de coordination politique pour le maintien des relations permanentes avec les différentes entités du pays et avec des acteurs stratégiques, tels que la Conférence nationale des gouverneurs et l'AMAIE. Le thème le plus soutenu est l'accompagnement des gouvernements extérieurs.

Elle ajoute que le Mexique est actuellement dans une conjoncture historique très favorable face à la création de la première Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement, l'AMEXCID, au travers de celle-ci sont générés des espaces de coopération et de dialogue avec tous les acteurs. Dans ce processus, il sera très important et intéressant d'apprendre des expériences de pays comme la France qui maintiennent et développent en permanence des relations vers l'étranger.

Elle rappelle qu'il existe un très grand intérêt de la part des gouvernements mexicains de travailler avec des collaborateurs français et que cela peut se voir aujourd'hui avec la participation de différents représentants d'Etats qui ont déjà des relations avec les collaborateurs français ou qui sont intéressés par ces nouveaux schémas de collaboration conjointe.

En 2007, les Gouvernements du Mexique ont eu le privilège de compter sur la France pour participer en tant qu'invité d'honneur au Forum national des affaires internationales à l'occasion duquel a été annoncée la possible création d'un fonds franco-mexicain décentralisé de coopération. Le Ministère souhaite aujourd'hui reprendre cette initiative. Il a également été lancé de façon conjointe différents appels d'offres, les huit projets qui en ont découlé ont montré le degré de maturité, de complémentarité et d'impact qu'ont les relations entre les différents gouvernements.

Elle demande aux participants de bien profiter de ce forum pour explorer ces nouveaux schémas de coopération en identifiant les différentes possibilités et en s'enrichissant des expériences des uns et des autres.

(Applaudissements)

M. Carlos Mackinlay est le représentant de l'AMAIE qui est l'Association mexicaine des bureaux et de relations internationales des Etats. Elle regroupe 17 des 32 entités fédératives de Mexico qui représentent plus de 70 % de la population mexicaine, presque 70 % de son PIB et 80 % de ses municipalités.

Avec cette participation, AMAIE remplit l'un de ses propos fondamentaux qui est l'articulation, la coordination et le renforcement des activités internationales des Gouvernements d'Etats.

Il se réjouit de la riche participation de différents acteurs de la coopération décentralisée et ajoute que c'est la première fois qu'une délégation mexicaine autant représentée se trouve dans un forum d'un autre pays. Ceci est très significatif de l'intérêt et de l'impulsion qui existe en matière de coopération décentralisée entre les deux nations, les régions et les municipalités de la France et du Mexique.

Il souhaite que cette coopération soit à double sens car il y a beaucoup à donner et beaucoup à recevoir. Il espère qu'un ensemble de réflexions importantes alimentera le thème de la promotion des territoires.

Il remercie, pour finir, l'Ambassade de France au Mexique, le Ministère des affaires étrangères, Cités Unies France ainsi que la CUB et son vice-président.

(Applaudissements)

M. Jean-Michel Despax, délégué à l'Action extérieure des collectivités territoriales au Ministère des affaires étrangères et européennes, est très heureux d'assister à cet événement qui montre la prise de conscience des deux côtés de l'Atlantique de la nécessité de renforcer et d'animer encore plus cette coopération décentralisée. Les collectivités territoriales françaises en sont friandes, c'est un domaine dans lequel elles ont investi depuis de nombreuses années de façon politique en prenant des engagements forts et de façon pratique et concrète. Il rappelle ainsi que plus de 4 700 collectivités françaises sont engagées dans des actions de coopération décentralisée avec un peu plus de 10 000 partenaires étrangers qui animent ensemble environ 12 000 projets de coopération.

Il explique qu'il a coutume de présenter la coopération décentralisée par quatre mots clefs : la légitimité, l'expertise, le pragmatisme et le partenariat.

La légitimité est évidente car en France le principe de libre administration des collectivités territoriales est un principe constitutionnel. Principe confirmé par les grandes lois de décentralisation de 1982 et de 1983 qui ont vu les collectivités territoriales se porter plus encore, avec les compétences nouvelles qui sont les leurs, sur le terrain international dont le cadre juridique a été affirmé par la loi de 1992 - loi d'orientation sur l'administration territoriale - et sécurisé par la loi Thiollière en 2007.

Pour ce qui est de l'expertise, il ajoute que depuis les lois de décentralisation, la plupart des sujets qui concernent la gestion et l'animation des territoires, les compétences et l'expertise sont hébergés au sein des collectivités territoriales. Ce qui était avant des compétences et des expertises partagées avec les représentants d'Etat sont aujourd'hui au sein des collectivités territoriales et il est donc tout à fait normal que ce soit elles qui portent ces coopérations.

Le pragmatisme est le fait que l'on soit soucieux de part et d'autre de conduire des actions concrètes qui ont un impact sur les deux territoires, qui permettent de les développer et de partager les expériences et les meilleures pratiques. C'est donc un souci d'enracinement dans les territoires et de répondre au plus près au besoin des concitoyens et des administrés.

Concernant le partenariat, il existe aujourd'hui des partenariats qui permettent de travailler sur un pied d'égalité et de co-produire des projets de coopérations décentralisées qui sont bénéfiques de part et d'autre pour les territoires concernés.

Il estime que cette réunion est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans une dynamique qui est réelle dans la coopération décentralisée entre la France et le Mexique et que le désir des collectivités françaises et mexicaines de travailler ensemble, d'échanger et de mener des projets se renforce. Il ajoute que la volonté du Mexique d'aller plus loin ensemble a été très bien accueillie et que c'est pour cette raison qu'un appel à projets conjoint a été lancé en 2011. Quatre coopérations ont été retenues et leur présentation fera partie des ateliers de ces deux journées.

Il souhaite que ces deux journées d'échanges permettent de tracer des pistes nouvelles de coopération et de prolonger cette première expérience qui s'est révélée très positive.

Il tient également à présenter les salutations et les vœux de plein succès de Monsieur Alain Juppé, Maire de Bordeaux et Ministre des affaires étrangères et européennes, qui suit ces questions de coopérations décentralisées avec beaucoup d'intérêt. Il ne pourra pas être présent en raison d'un calendrier international très chargé mais c'est son adjoint, Monsieur Didier Cazabonne, qui recevra les participants à la Mairie ce soir.

Pour finir, il remercie :

- tout ceux qui ont permis d'organiser ces rencontres et notamment la CUB qui a saisi très rapidement et efficacement cette opportunité,
- Monsieur Sainte-Marie pour son implication personnelle et politique ainsi que son équipe,
- la Ville de Bordeaux,
- Martine Zejgman, sa première collaboratrice, pour sa mobilisation sur ces sujets,
- l'Ambassade de France à Mexico,
- le service d'action et de coopération culturelle.

(Applaudissements)

SESSION 1 : AMÉNAGEMENT DURABLE

Le modérateur est Monsieur Adán Soria Ramírez, Maire de la ville de Durango et représentant de la Fédération nationale des municipalités de Mexico (FENAMM).



Les intervenants de cette table ronde sont :

- Madame Catherine Paquette, chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement (IRD),
- Monsieur Angel López Cruz, directeur exécutif pour la région Nord au sein du sous-secrétariat de participation citoyenne du gouvernement du district fédéral de Mexico,
- Madame Manuella Cadeau Poulain, ingénieur au sein de la Direction transports et mobilité de la CUB,
- Monsieur Ignacio Acevedo Ponce de León architecte et coordinateur du plan de repeuplement urbain du centre historique de la ville de Puebla.



« Introduction générale - Le développement urbain durable au Mexique »



Depuis le milieu des années 2000, une montée en charge de l'action publique urbaine, marquée par une priorité forte accordée à la mobilité urbaine.

Mme Catherine Paquette va faire un bilan d'où en est le Mexique en matière de développement urbain durable et donc des avancées et des défis qui restent à relever. Depuis le milieu des années 2000, on assiste à une montée en charge de

l'action publique urbaine au niveau local avec une forte priorité accordée à la mobilité urbaine, notamment avec le développement de nombreux projets de BRT qui sont de grands bus articulés circulant en site propre avec des stations et des quais à niveau. Cela n'est pas propre au Mexique puisque toute l'Amérique latine voit beaucoup se développer ce type de transports à partir de l'expérience de Bogota.

Les projets sont très nombreux, il existe déjà plusieurs BRT et lignes dans la ville de Mexico et beaucoup de projets sont en cours d'élaboration. C'est une tendance qui va se poursuivre et c'est très positif, même s'il faut souligner l'importance de ne pas seulement privilégier des solutions de type BRT car d'autres solutions peuvent aussi être très adaptées, comme le tramway. Il est très intéressant de voir que ces actions sont un point de départ vers d'autres actions urbaines, notamment des actions sur la réhabilitation des espaces publics.

Au-delà des seules questions de mobilité, il y a donc une volonté assez claire de la part des collectivités locales de prendre en main le développement urbain et de promouvoir un modèle de développement urbain plus durable.

Ce besoin de coopération est donc directement lié à cette montée en charge de l'action publique urbaine locale qui se produit pourtant dans un contexte qui peut être qualifié de "crise majeure" du secteur de l'aménagement et de la planification urbaine et régionale. C'est une crise reconnue, de plus en plus visible et complexe car il est compliqué d'en expliquer les diverses manifestations. Depuis 2006, le Mexique n'a par exemple pas réussi à faire aboutir le programme national de développement urbain et d'aménagement du territoire alors qu'il a été élaboré en 2000 et publié en 2001.

Lorsque l'on parle de production massive de logements au Mexique, on parle d'accession à la propriété et de lotissements géants qui sont produits par des promoteurs privés. Ce sont des lotissements de plusieurs milliers de logements de très petite taille que les ménages achètent grâce à

des crédits à l'accession qui leur sont octroyés par les organismes de logement, c'est un peu le principe du 1 % logement en France. Elle rappelle qu'environ 7 millions de logements ont été construits depuis le début des années 2000 au Mexique.

Cette question est fondamentale car elle constitue aujourd'hui pour les territoires l'une des sources de préoccupation les plus fortes puisque cette production massive d'habitats sociaux est responsable d'un étalement urbain très important ainsi que de la désintégration des villes en général, car elle contribue à une fragmentation des espaces urbains et à un "vidage" des espaces urbains consolidés. Toutes les aires centrales des villes de toutes tailles perdent des habitants, c'est donc tout le contraire d'un développement urbain durable même si l'on y a introduit des matériaux écologiques.

La plupart des villes sont affectées par ce problème et les collectivités locales doivent y faire face, le défi se situe donc du côté de la reconstruction des villes sur elles-mêmes, de la redensification et du repeuplement. Le défi est d'orienter une partie de ces productions massives d'habitats sociaux vers les aires urbaines déjà consolidées et urbanisées, mais ce n'est pas du tout évident à relever car tout reste à construire en matière de dispositifs et d'outils.

Elle estime donc que la coopération décentralisée a un vrai rôle et soutien à apporter sur ce sujet.

(Applaudissements)

« Programme communautaire d'amélioration des quartiers, ville de Mexico. »



Projet de « récupération de l'environnement physique et social du ravin de Texcalatlaco », Ville de Mexico.

M. Angel López Cruz explique que la ville de Mexico est le centre administratif et économique du Mexique et que c'est une zone métropolitaine qui compte plus de 20 millions d'habitants. En 1885, un tremblement de terre a entraîné une importante destruction de la ville, ce qui a conduit à une importante politique de logements sociaux. Les organisations qui ont surgi à la suite de cette mobilisation sociale ont entraîné ce qui est appelé "le mouvement urbain populaire" qui est passé d'une politique de revendication à une politique positive qui s'est positionnée comme un acteur important dans les politiques de développement urbain. Il ajoute qu'en 1987, dans le cadre du processus de démocratisation de la ville de Mexico, le gouverneur de la Ville a été

pour la première fois élu par le vote des citoyens alors qu'avant il était désigné par le Président de la République. Le résultat de cette élection a entraîné un fort mécontentement social qui était aussi lié à un important problème de délinquance et notamment d'enlèvements crapuleux.

Dans ce contexte, les organisations sociales ont fait des propositions pour améliorer l'espace urbain dégradé en développant des initiatives locales. Dès 2007, des ateliers entre les représentants des collectivités locales, les spécialistes de l'habitat et toutes les administrations impliquées ont été mis en place. Ce programme est coordonné par le Secrétariat au développement social et non pas par le Secrétariat des travaux urbains et publics, c'est important de le souligner car l'objectif n'est pas de privilégier les travaux eux-mêmes mais de privilégier la notion d'environnement.

Chaque année, les citoyens élaborent donc des projets visant à améliorer leur environnement et un comité technique mixte constitué de représentants de l'administration et d'experts les étudie et vérifie l'attribution des ressources. Lorsque le projet est approuvé, une assemblée de citoyens est convoquée et est constituée de trois comités :

- d'un comité d'administration qui est chargé de suivre le développement et la mise en œuvre du projet,
- d'un comité de contrôle qui vérifie que les travaux sont réalisés de manière correcte et que les ressources sont gérées de façon transparente et honnête,
- d'un comité de contrôle et de développement communautaire ayant pour fonction de consolider des processus de participation et des organisations de citoyens pour assurer la bonne gestion de l'espace urbain récupéré.

Les comités élus sont, pour finir, chargés par le Comité de développement social de la gestion participative de garantir la bonne gestion du projet. Ils reçoivent ensuite les ressources sur un compte bancaire spécifique. Il y a également un suivi administratif et un suivi sur place lors de la réalisation des travaux afin d'assurer le bon déroulement des travaux et de favoriser la participation des citoyens dans ces espaces.

Un Comité de conseil avec la participation du Gouvernement a également été mis en place pour faire des programmes d'études d'impact urbain.

Les résultats obtenus de 2007 à 2011 sont les suivants :

- 2 464 projets ont été présentés,
- 755 projets ont été autorisés par le Comité technique mixte,
- 602,4 millions de pesos, soit environ 35 M€, ont été dégagés,
- environ 80 % des projets autorisés concernent des zones défavorisées voire très défavorisées qui sont des zones de conflits sociaux,
- les espaces urbains récupérés ont vu descendre la délinquance,
- 96 % des projets sont des projets courts et les coûts sont également inférieurs à ceux qui seraient uniquement gérés par le Gouvernement,
- seuls deux projets ont fait l'objet de recours judiciaire pour mauvaise gestion des fonds, il peut donc être fait confiance aux citoyens en matière de ressources.

Il précise que le projet est par ailleurs réévalué annuellement pour améliorer les choses lors du prochain exercice fiscal.

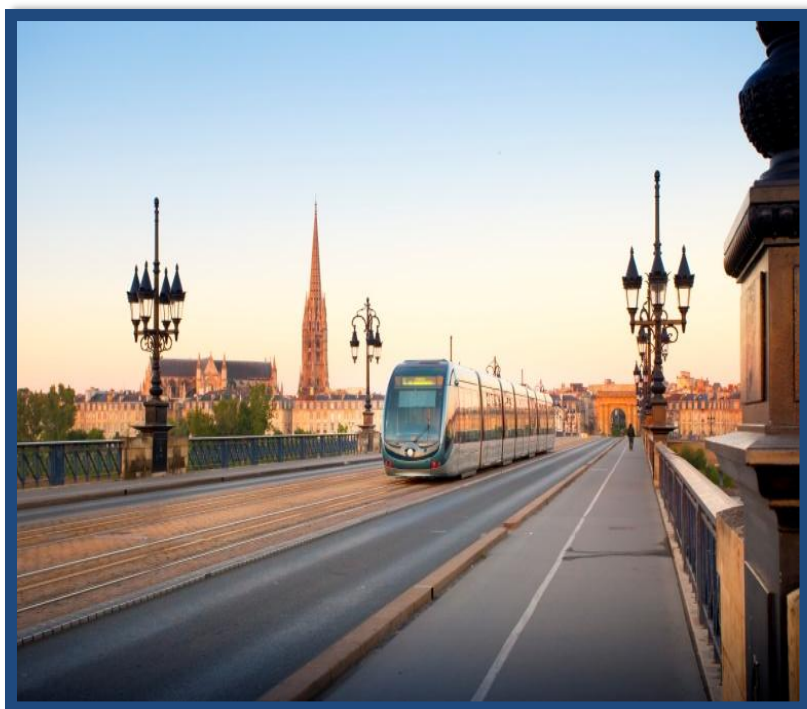
L'objectif est d'améliorer le niveau de la participation des citoyens dans les assemblées afin de renforcer la légitimité des projets, d'y consacrer des budgets plus importants et d'en assurer la continuité en les intégrant dans un cadre législatif. Il faut également assurer une gestion après l'achèvement des travaux et ces espaces urbains récupérés fassent l'objet de programmes additionnels.

Il s'agit donc, pour le Secrétariat du Gouvernement, d'utiliser ces projets pour favoriser le rapprochement entre les citoyens et le Gouvernement ainsi que la participation.

(Applaudissements)

« Le transport urbain pour requalifier la ville. »

© A. Pequin – tramway de Bordeaux



Mme Manuella Cadeau Poulain rappelle que toute la requalification urbaine de l'agglomération bordelaise s'est faite avec la création simultanée de trois lignes de tramway en 2004. Un grand projet urbain y était associé afin de requalifier le cœur d'agglomération et les extrémités en reliant la rive droite et la rive gauche qui étaient séparées par le fleuve de la Garonne qui avait distendu le réseau urbain.

Elle explique que la mise en œuvre du projet de tramway a été l'occasion de redéfinir une politique d'aménagement des espaces publics en faveur de la ville à vivre plus que la ville circulante et que ce projet a également permis de remettre les transports urbains au cœur de l'agglomération.

Cette politique urbaine a été articulée sur une politique de déplacement afin de répondre à quatre objectifs :

- confronter la relation entre ville-centre et périphérie en redonnant une part importante à la rive droite,

- maîtriser le développement urbain en densifiant autour des lignes,
- mettre en valeur le patrimoine architectural et réaffirmer des espaces de vie,
- favoriser la multifonctionnalité et créer un renfort des polarités.

La mise en œuvre de ces trois lignes de tramway s'est appuyée sur le plan de déplacement urbain qui a pour politique ambitieuse de reconquérir les espaces publics avec une répartition des voiries nouvelles entre transports urbains et circulation véhicules. Le retour de la piétonisation a aussi été remis au cœur de ces problématiques ainsi que l'adaptation des différents sites à des circulations douces, notamment pistes cyclables. Le but était de remettre l'individu au cœur des espaces publics.

Le parti architectural repose sur la simplicité des aménagements et l'épure du tramway.

Il a été privilégié un tramway en site propre avec quelques zones banalisées pour reconquérir le cœur de ville et les quartiers périphériques en créant des zones de circulation beaucoup plus tempérées. Le plan de circulation a d'ailleurs été revu afin d'avoir des espaces reconquis par l'utilisateur et l'habitant.

Les retours des riverains bordelais sont que la requalification urbaine associée à l'arrivée du tramway a permis de redynamiser le centre-ville, de recréer du lien, de revitaliser le fleuve et de recréer de l'espace de vie. La place Pey-Berland, la place de la Victoire et du Grand Théâtre sont aujourd'hui des zones emblématiques de la région bordelaise.

Le tramway s'est donc largement imposé et a permis, au travers d'espaces végétaux, de recomposer l'esthétique de la ville. De nombreux travaux concomitants ont également permis de requalifier le paysage de façade à façade avec des façades en pierre qui ont retrouvé leur splendeur d'antan.

On note également la présence :

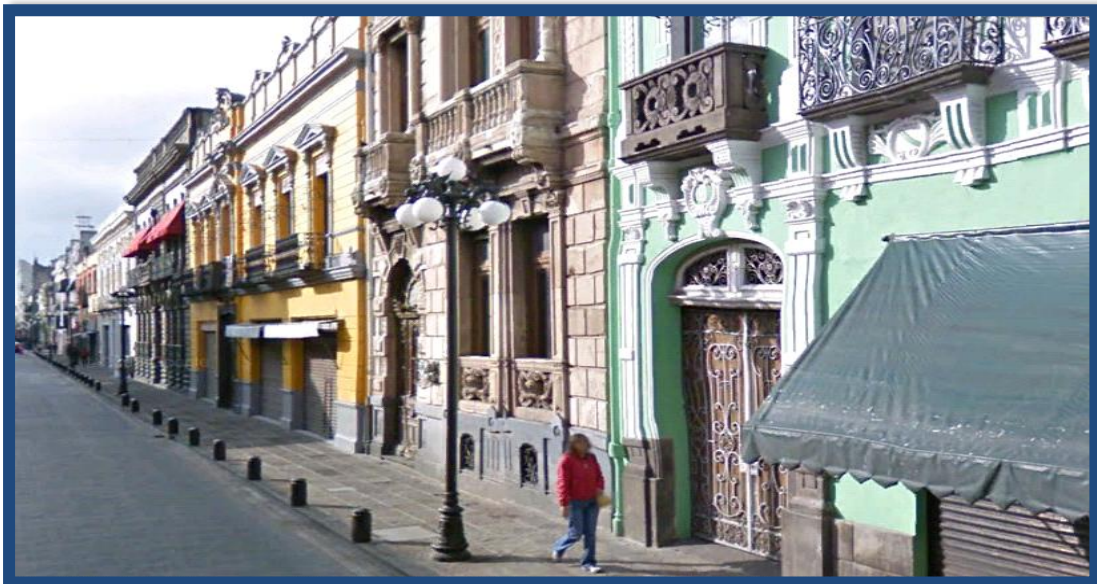
- de clins d'œil dans l'aménagement paysager, notamment des vignes aux abords des lignes de tramway pour rappeler que Bordeaux est une cité viticole,
- de bandes podotactiles permettant aux personnes à mobilité réduite d'avoir une appréciation des zones de danger,
- de lys qui balisent l'intégralité du parcours du tramway,
- de la cohérence de l'aménagement avec l'architecture, notamment avec les pavés dans les zones phares de l'agglomération bordelaise,
- des zones engazonnées sur le parcours du tramway,
- d'arbres et arbustes,
- d'œuvres d'art le long du tramway qui ont permis de rendre l'art accessible au cœur de la ville,
- la création de parcs relais permettant de stationner les voitures en entrée de ville et d'utiliser ensuite les transports en commun,
- l'alimentation par le sol du tramway pour éviter au maximum la présence de caténaires dans le cœur historique.

Elle ajoute que l'agglomération tire les enseignements de cette requalification et qu'une opération de 50 000 logements est envisagée autour des axes de transports en commun. C'est lié à un double constat : l'étalement urbain qui continue et des foyers à faibles revenus s'installant plutôt à l'extérieur de la ville. Ces logements seront donc innovants, écologiques et économiquement accessibles et seront susceptibles d'être une offre alternative à l'étalement urbain.

L'agglomération bordelaise renforce donc des actions en faveur du logement aux abords des axes de tramway.

(Applaudissements)

« Plan de régénération et/ou redensification de la zone de monuments et ses alentours de la ville de Puebla. »



Centre historique de la ville de Puebla

M. Ignacio Acevedo Ponce de León explique que la ville de Puebla est très proche de la ville de Mexico et qu'elle est le 4^{ème} plus grand Etat en population.

Elle fut créée en 1541 et sa zone déclarée de patrimoine historique s'étend sur 6,9 kilomètres.

La population a explosé, ce qui amène à une dégradation du centre-ville qui est très chère et à des populations qui sont logées misérablement. C'est également une ville très peu organisée, il faut donc arriver à inverser cette tendance. Il ajoute qu'il y avait 68 000 habitants en 1678, 200 000 en 1960 et 54 000 habitants en 2005 et qu'il faut donc retrouver une qualité de vie.

Il considère qu'il ne faut pas faire de développement sans considérer les équipements, les musées et les hôpitaux, la cité dispose de tous ces équipements en centre-ville mais peu de personnes les utilisent. Cinq Secrétariats du Gouvernement fédéral ont donc créé un groupe qui essaie de

développer de façon intégrale et durable le centre urbain avec des fonds spéciaux. Il y a des espaces publics, des zones vertes, des structures publiques, des inter-collectivités, des moyens alternatifs de déplacement, notamment avec des vélos.

Concernant l'habitat, les personnes qui ont un salaire mensuel allant de 350 € à 500 € peuvent acheter une maison de 48 m² qui coûte entre 13 000 et 14 000 € et les personnes dont les salaires sont autour de 500 € peuvent acheter une maison de 60 à 70 m². De plus, il indique que la ville souhaite créer des habitats collectifs dans les centres pour pouvoir redensifier la population. Il faut, à cette fin, impulser des actions publiques et privées et des systèmes de budgets participatifs où les personnes décideront comment sera utilisé l'argent dans les collectivités.

Il présente la zone historique de la ville qui est très étendue et où il y a beaucoup de pistes cyclables connectées à des bus rapides permettant de relier des parcs et des musées ainsi que les travaux qui sont en cours dans les différents quartiers de la ville. Il y a eu un grand travail de consultation en amont pour que les populations puissent donner leur avis et leur réaction.

Il estime que lorsqu'il y a la volonté de toutes les parties, on obtient un résultat.

Pour finir, il pense que la relation franco-mexicaine leur permettra d'envisager des solutions à des problèmes ancestraux.

(Applaudissements)

Questions/réponses

Mme Mónica Sánchez, du Gouvernement de Jalisco, demande à Madame Cadeau Poulain quels ont été les critères de Bordeaux pour développer le tramway au lieu d'un autre transport comme le métro et quelle a été la participation de la population ?

Mme Manuella Cadeau Poulain explique que tout projet de transport de cette nature est soumis à une enquête publique. Le dossier d'enquête publique est donc mis à la disposition dans des sites stratégiques et le citoyen peut faire ses observations. Un référent coordonne toutes les remarques qui font ensuite l'objet d'une prise en compte ou non. Beaucoup d'associations se sont donc penchées sur le projet et ont permis de le faire évoluer ou de le conforter.

Un projet de métro avait été envisagé mais n'a jamais abouti, notamment parce que Bordeaux était une ville marécageuse et qu'il était difficile d'y faire passer un tunnelier.

M. Guillermo Arambulo, de l'Institut municipal d'investigation et de planification d'Ensenada demande à Madame Cadeau Poulain quels étaient les financements du tramway et quels sont les retours sur investissement des agences qui ont financé. Il demande ensuite à M. Ponce de Léon le montant de l'investissement.

Il indique que Puebla a une moyenne de 2 habitants par automobile et que le thème du transport public est donc un défi pour eux.

Mme Manuella Cadeau Poulain répond que le projet de tramway dans sa globalité a représenté 1,250 milliard d'euros. La phase 1 a été financée à hauteur de 80 % d'autofinancement au travers d'une taxe de transport payée par les entreprises ayant plus de 9 salariés sur le territoire communautaire, 16 % par une subvention de l'Etat et de l'Europe et 4 % par le prêt. Pour la phase 2, les subventions d'Etat ont été revues à 4 %, 20 % en autofinancement et 76 % de prêts.

M. Ignacio Acevedo Ponce de León répond que la recherche des financements a dû se faire à très court terme car il fallait tenir compte de l'alternance de la municipalité de 3 à 5 ans.

Il explique que s'ils avaient tenu compte des ressources, ils auraient fait un projet très limité et que c'est pour cela qu'ils ont d'abord fait un plan ambitieux en attendant d'en trouver les financements.

Il ajoute que sept entités du Gouvernement et cinq Secrétariats de Gouvernements y ont participé et qu'il a fallu lier ces fonds avec ceux d'autres organismes qui donnent lorsque des projets d'économie d'énergie sont envisagés. 800 millions, de sources différentes, ont été investis pour les moyens de transport ainsi que des participations d'opérateurs privés.

Il ne faut pas d'abord se préoccuper des sources financières mais développer le projet. Il faut donc arrêter de penser des projets à court terme mais y penser dans leur intégralité.

Mme Rodriguez de la Commission du tourisme et de la culture de la ville de Puebla demande comment intégrer la dimension touristique lorsque l'on met en place un réseau de tramway.

Mme Manuella Cadeau Poulain répond qu'il faut d'abord travailler pour les habitants d'une ville et qu'elle attirera ensuite les touristes. L'aspect touristique viendra donc de la ville qui se recompose.

Mme Florence Février, adjointe au maire de Nantes en charge du développement durable, explique que contrairement au Mexique où il y a des budgets participatifs des citoyens dans le cadre de projet de régénération d'espaces urbains dans l'optique du développement durable, la France utilise des structures de dialogue citoyen mais pas de budgets participatifs. Elle demande donc quels sont les arguments pour utiliser ou appliquer davantage ce système et ajoute que c'est indispensable pour associer au maximum les citoyens dans leur intérêt.

M. Angel López Cruz répond qu'il est souvent considéré que la participation des citoyens n'a pas d'impact économique mais qu'ils ont constaté que ce n'est pas le cas. Si l'on ne permet pas aux citoyens de s'approprier le projet, il faudra par la suite des budgets d'entretien beaucoup plus importants.

Il ajoute que ce type de projet génère aussi du tissu social, ce n'est donc pas qu'une question de financements publics mais d'appropriation de ces projets par la population. Par cette participation, la ville de Mexico a pu réduire les problèmes sociaux.

M. Ignacio Acevedo Ponce de León estime que la ville est une vision de ses habitants et que ce ne sont pas les planificateurs ou les architectes qui en font la réalité. Il explique qu'un plan de priorités et un plan de coresponsabilités ont été mis en place dans 90 quartiers de Santiago, les personnes sont allées voir le maire en énumérant leur liste de priorités et en lui disant que si c'était mis en place, elles voteraient pour lui. Cela a fonctionné.

SESSION 2 : TOURISME DURABLE



Le modérateur est Monsieur Claude Poulet, directeur Europe et International, région Champagne-Ardenne.

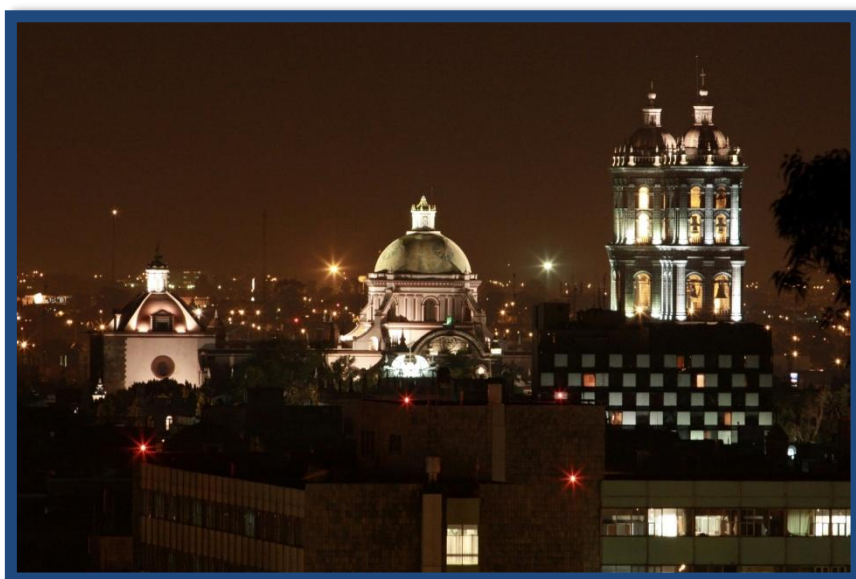
Les intervenants de cette table ronde sont :

- Madame Miriam Mozo Rodríguez, présidente de la Commission du tourisme, de l'art et de la culture de Puebla,
- Monsieur Gilles de la Bourdonnaye, chef de service des relations internationales, région Pays-de-la-Loire,
- Monsieur Marcelo Juaristi Mendoza, directeur de développement et infrastructure touristique de l'Etat de Quérétaro,
- Madame Marie-Bernard Amirault, directrice des relations

internationales de la ville de Tours.



"Introduction générale sur le tourisme durable en France et au Mexique"



Cathédrale de Puebla

Mme Miriam Mozo Rodríguez explique que le Mexique varie entre la 7^{ème} et la 10^{ème} place des pays les plus visités à travers le monde, qu'il est 23^{ème} en matière d'entrées financières et 43^{ème} en matière de compétitivité touristique. Le tourisme représente 8,9 % du PIB, est la 3^{ème} source de devises et représente plus de 2 millions d'emplois. Il y a plus de 16 000 hôtels et plus de 637 000 chambres disponibles au Mexique ainsi que 37 aéroports internationaux.

Elle ajoute qu'il y a 22,4 millions de touristes étrangers et 61,2 millions de touristes nationaux.

L'évolution du tourisme international a une courbe ascendante et il est constaté en 2011 une baisse du nombre de touristes français malgré une croissance à Cancún.

La ville de Puebla s'apprête, quant à elle, à fêter le 150^{ème} anniversaire de la bataille du 5 mai qui est un festival d'une dimension importante en matière politique mais aussi dans le cadre des échanges avec la France qui y est d'ailleurs conviée.

Elle poursuit en expliquant que Puebla est une ville qui présente de très nombreux avantages, c'est une ville culturelle, universitaire et commerciale importante qui a connu une croissance de 16 % du nombre de touristes en 2010. Elle a été fondée le 16 avril 1531 et était la première ville construite uniquement pour les espagnols dont l'objectif était d'avoir des tracés parfaits.

A la différence d'autres cités, les archives de Puebla contiennent des documents rares, comme l'acte de fondation de la ville. Son centre historique a été inscrit au Patrimoine de l'Unesco le 11 décembre 1987 et compte 2 619 monuments répartis sur 391 blocs de maisons, c'est une densité très importante pour l'Amérique Centrale.

Le fait marquant de son histoire est la bataille du 5 mai 1862 au cours de laquelle l'armée mexicaine a pris le dessus sur l'armée officielle.

La *talavera* qui est la faïence de Puebla est très réputée et est l'un des rares produits mexicains à bénéficier d'une appellation d'origine contrôlée. Elle est fabriquée sans interruption depuis plus de quatre siècles et est l'un des éléments importants de l'art populaire.

Puebla est également connue pour sa gastronomie qui est l'une des plus variées et les plus exquis du Mexique avec des plats comme le *chile*, le *mole poblano* etc.

Sa bibliothèque antique nommée Palafoxiana est la seule du continent américain qui ait conservé son patrimoine original et fait partie des éléments qui ont été intégrés au Patrimoine mondial de l'Unesco.

L'autre trésor de Puebla est sa cathédrale qui est considérée comme l'une des plus belles au monde de par son patrimoine architectural, musical et documentaire. Une très jolie légende explique d'ailleurs que Puebla a été dessinée par les anges.

La chapelle du Rosaire est également l'un des plus beaux bijoux du baroque du XVII^{ème} siècle du Mexique. Elle a été ouverte le 6 avril 1690 et est décorée avec des feuilles d'or.

Pour finir, la ville de Puebla souhaite conserver ce qu'elle a déjà mais également s'ouvrir au futur.

(Applaudissements)

"Les projets de coopération entre les Pays de la Loire et Yucatan"



La Solidaire du chocolat.

M. Gilles de la Bourdonnaye va parler du rôle de la coopération décentralisée dans le développement d'une offre touristique à travers la coopération décentralisée des Pays de la Loire et du Yucatan.

Il rappelle que cette coopération qui date de 2009 est née d'une course à la voile nommée "la solidaire du chocolat" qui relie Saint-Nazaire à Progreso, ce qui correspond au chemin retour du Belem lorsqu'il ramenait des fèves de cacao en Europe.

Quelques thématiques centrales en sont nées, notamment l'éducation et le tourisme solidaire.

Un colloque binational a eu lieu en 2010 concernant l'éducation car 60 % des jeunes de moins de 15 ans arrêtent l'école au Yucatan alors que les Pays de la Loire font face au fort développement de la formation professionnelle. Il y a un travail sur l'encadrement, la gestion, le développement des programmes des écoles et des échanges d'élèves et de professeurs sur plusieurs problématiques.

Il explique que la demande du Gouverneur du Yucatan était de développer une autre forme de tourisme, un tourisme fait par les Yucatèques et au bénéfice des Yucatèques afin d'en faire connaître la culture ainsi que celle des mayas qui est encore très présente. Une étude de l'association des Pays de la Loire "Tourisme et développement solidaire" a donc été faite sur une vingtaine de communautés afin d'établir un état des lieux et déterminer ce qui manquait pour accueillir des voyageurs solidaires, ce qu'ils demandent, l'offre qu'il est possible de produire et ce que cela peut apporter aux communautés. Fin 2011, les premiers voyageurs sont donc arrivés avec la volonté que le Yucatan s'en occupe avec l'appui des Pays de la Loire. Ce n'est pas uniquement la volonté de développer le tourisme mais aussi la volonté de maintenir la population locale sur leur lieu de résidence et d'éviter l'exode.

Il a fallu faire comprendre que le tourisme solidaire n'apportait pas autant d'argent que le tourisme de masse mais que l'argent est directement utilisé et utilisable au bénéfice des communautés avec un cahier des charges définissant le réinvestissement et le partage des bénéfices.

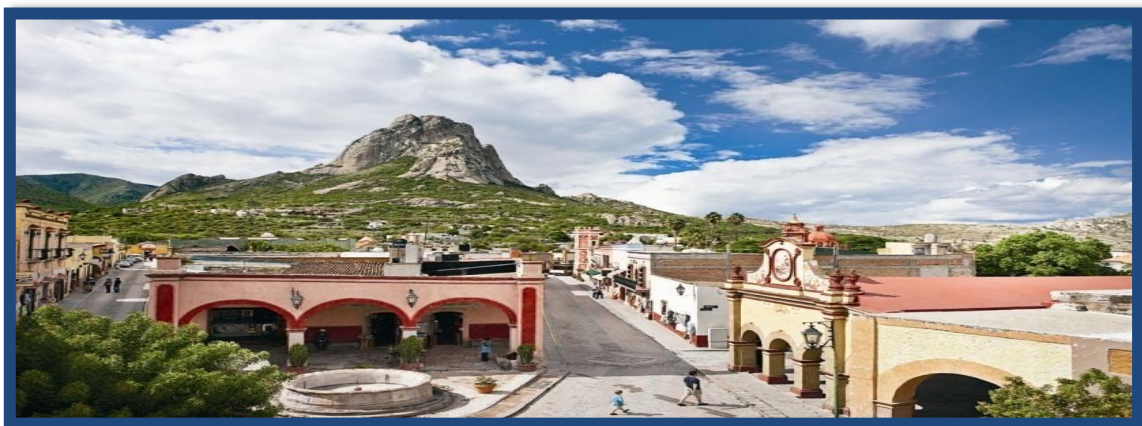
Le deuxième axe est l'environnement. Des parcs naturels ont donc été mis en relation pour travailler sur la montée en compétences des experts, notamment sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Il convie tout le monde à Nantes dans 10 jours pour "la Solidaire du chocolat".

(Applaudissements)

" Bernal, sentinelle du Ciel et de la Terre."

M. Marcelo Juaristi Mendoza explique que Bernal est un village de 4 000 habitants qui se situe à 50 kilomètres de la capitale et qui a été fondé en 1647. Il s'y trouve le troisième plus grand monolithe après le Rocher de Gibraltar et le Mont du Pain de Sucre de Rio de Janeiro



Site de Bernal

Il ajoute qu'ils souhaitent faire de Bernal un village qui soit la fenêtre sur le ciel et les étoiles de telle façon que ce projet soit un projet de développement local, culturel, touristique et scientifique car ils voient dans le tourisme l'un des meilleurs moteurs économiques du monde.

Le Gouvernement souhaite générer des activités qui améliorent la qualité de vie des habitants, il est donc important que cela vienne des habitants et qu'ils se l'approprient sinon cela n'aurait pas de sens. Des accords ont donc été passés entre l'Etat, l'Ambassade de France, l'UNAM et diverses associations d'astronomie et une équipe de spécialistes a été créée afin qu'ils décident de ce qu'il fallait faire pour que Bernal devienne un véritable observatoire des étoiles et que le fait d'observer les étoiles apprennent à respecter la Terre.

Un point important du projet est le fait de changer toute l'illumination du village, ce n'est pas seulement esthétique, c'est aussi parce que les éclairages font du mal aux écosystèmes et détériorent les façades.

Bernal doit également être doté de produits esthétiques, des produits ayant trait à l'observation des étoiles vont donc être fabriqués pour le faire devenir un centre de référence national et international.

Tout ceci ne peut être possible que s'il y a une bonne politique publique. Il est essentiel que la société civile se l'approprie afin qu'ils soient les principaux promoteurs de leur conservation, la ville travaille donc avec de jeunes collégiens pour les former aux outils qui permettront aux touristes d'observer les étoiles.

La ville a également pour projet de mettre en place un observatoire amateur et a commencé la mise en place d'activités en relation avec les étoiles, comme "la nuit des étoiles" durant laquelle des milliers de télescopes sont rivés vers le ciel.

Les quatre thèmes importants sont donc l'Homme, la Terre, le ciel et l'image urbaine.

Il convie tout le monde à Bernal.

(Applaudissements)

"La gastronomie : vecteur d'attractivité et de développement local"



Mme Marie-Bernard Amirault rappelle que la vallée de la Loire est la vallée des rois de France dont le fleuve a été classé au patrimoine mondial de l'Unesco en novembre 2000. Ce sont aussi les bateaux qui ramenaient de Guérande mais aussi de Nantes des épices et des produits qui ont nourris les

rois de France et les habitants de la région. Elle explique qu'ils essaient d'en faire un vecteur de développement local et durable.

La vallée de la Loire est aussi le "jardin" de la France car 80 % de son territoire est rural avec du maraîchage, de l'agriculture et des vignobles. Ce sont également les jardins potagers de la Renaissance qui font la réputation de châteaux comme Villandry où sont également cultivés les fruits et les fleurs.

Marx Ernst a d'ailleurs su rendre hommage à la Loire en faisant un parallèle avec une femme.

La vie y est tranquille et le palais y est fin car tout y pousse et le climat y est doux. La gastronomie n'est pas très marquée comme dans le Sud-ouest de la France et est plutôt une synthèse de l'alimentation du Nord et du Sud. Les habitants se servent des épices qui ont cheminé sur la Loire et des produits importés de toute la France.

C'est une terre d'accueil de culture mais aussi des mots car c'est la terre de François Rabelais et de Saint-Martin de Tours.

Il y a également des vignobles et des cuisiniers qui ont su mettre en valeur de tout temps la cuisine, comme Jean Bardet. Elle ajoute que l'Institut de Touraine enseigne le français depuis un siècle et accueille chaque année plus de 2 500 étudiants étrangers de 90 nationalités différentes, dont beaucoup de Mexicains.

Le classement au patrimoine mondial a été une première impulsion pour la Loire en 2000 et l'an dernier le repas gastronomique des français a également été classé sur le vecteur culture immatérielle. Ce dossier est né à Tours avec l'Institut européen de l'histoire de l'alimentation et a donné l'idée d'une Chaire Unesco dédiée à la sauvegarde de l'alimentation en France mais aussi dans le monde qui regroupe des chercheurs du monde entier. Ce n'est pas la suprématie de la cuisine française sur les autres cuisines du monde mais c'est simplement de dire que le rituel du repas est un fait social s'inscrivant dans la tradition et que les français ont besoin, dans les petites ou les grandes circonstances, de dresser une belle table et apporter des mets qui sont réfléchis dans leur assiette. C'est un fait social accessible à tous, des plats cuisinés par des mamans ou par des grands chefs.

En Touraine, l'alimentation est une économie de tous les jours et la région a fait le choix d'en faire un vecteur de développement durable et de fait, il y a eu la création d'une manifestation qui s'appelle Euro Gusto sous l'égide de Slow Food International qui est une ONG ayant pour but de valoriser le bon, le propre et le juste dans le monde. Cette biennale est donc consacrée au goût, à la biodiversité et aux rituels.

La ville de Tours, de Turin, de Bilbao et de Riga ont également souhaité travailler ensemble sur un projet européen qui s'appelle *4Cities4dev*, soit "Quatre villes pour quatre développements". L'objectif est de montrer qu'il est important de manger dans ces villes, de bien se nourrir, de cultiver les terres avec des produits locaux mais aussi que cela peut être partagé avec le monde. La ville de Tours parraine donc deux communautés, une en Côte-d'Ivoire et une en Mauritanie. Il y a donc une vraie coopération entre quatre villes en Europe et huit pays en Afrique.

Cela reprend le principe que la ville de Tours a mis en place il y a plus de dix ans avec le projet du réseau alliance de villes européennes de culture. Cela représente 34 villes en Europe et 14 pays où la valorisation du patrimoine est un vecteur de développement local et durable.

La culture est effectivement un vecteur de développement local et durable.

(Applaudissements)

M. Claude Poulet résume les différentes interventions. Il pense que cette session aurait pu être intitulée : France/Mexique, la terre, le chocolat, la mer et les étoiles. Au cours de cette promenade entre Puebla, Bernal, Nantes, Saint-Nazaire, le Yucatan, Tours et le Val-de-Loire, il a été évoqué le tourisme durable et quatre notions définissent au mieux sa transversalité :

- la mobilisation des acteurs,
- la valeur liée à l'aménagement du territoire,
- la valorisation des potentialités naturelles, culturelles et patrimoniales,
- l'apport économique, tant dans les secteurs marchands que dans les secteurs des services.

Il tient également à souligner trois axes sur le caractère durable de ce tourisme :

- le caractère environnemental,
- en osmose avec l'économie locale,
- la préservation de l'identité culturelle, des productions locales et des paysages.

Questions/réponses

Une personne dans la salle explique qu'à l'époque coloniale le Mexique exportait beaucoup de produits vers l'Espagne et il trouve formidable qu'il existe aujourd'hui une route du chocolat entre Nantes et Progreso car c'est un projet de coopération impliquant de nombreux ingrédients comme les jumelages, les municipalités, les Gouvernements et les autorités militaires. Cela implique aussi l'éducation, la culture, la musique, la gastronomie, le sport, la préservation de l'environnement etc. Pour lui, c'est un excellent exemple pour d'autres projets de coopérations techniques qui pourront être développés.

M. Gilles de la Bourdonnaye indique qu'une exposition sur le patrimoine maritime mexicain aura lieu à Nantes et à Progreso à l'arrivée de la course. L'histoire de la traversée de cacao y sera reprise et expliquée.

M. Andrés Barba, directeur des relations internationales du Secrétariat à l'Education de l'Etat de Jalisco, explique que l'Etat de Jalisco est la 2^{ème} destination en matière de tourisme, la 2^{ème} en matière de plages, la 1^{ère} en matière de tourisme économique et qu'ils ont cherché la durabilité de ce potentiel touristique en se basant sur deux volets : l'intégration et la participation des citoyens ainsi que la participation des établissements d'enseignement afin de former des professionnels qui aient les

connaissances nécessaires pour respecter l'environnement et qui sachent impliquer les citoyens, les hôtels etc.

Il demande à Madame Marie-Bernard Amirault quel rôle joue le secteur de l'éducation dans les projets de la ville de Tours afin de considérer que la gastronomie peut être un facteur de tourisme, d'emploi et de développement.

Il ajoute que Puebla avait aussi un projet de mise en place de réseau de villes gastronomiques dans les Amériques et qu'il y a beaucoup d'écoles d'hôtellerie à Jalisco, c'est pourquoi il souhaiterait initier une collaboration avec eux.

Mme Marie-Bernard Amirault répond que la ville de Tours échangera et collaborera bien volontiers avec l'Etat de Jalisco sur la méthodologie. Elle explique que les enfants sont très impliqués et qu'ils sont au cœur des projets. Un projet qui s'appelle "bon appétit" a par exemple été mis en place à la bibliothèque de Tours et il a été décidé avec les villes amies de faire des échanges sur les traditions et les produits, notamment grâce à des échanges de graines. Tout se passe sans qu'il y ait de voyages.

L'objectif est que Tours soit Citée de gastronomie car ce serait une continuité aux repas gastronomiques des français mais aussi de toutes les gastronomies. Le but est d'accueillir le monde entier et de mettre l'éducation et la recherche ensemble.

La ville de Tours est prête à accueillir le Mexique comme elle accueille déjà le Brésil.

Une intervenante indique que Puebla a aussi intégré la gastronomie comme patrimoine immatériel de l'humanité et pense qu'ils pourraient se rapprocher de Jalisco qui a une excellente gastronomie.

M. Gilles de la Bourdonnaye ajoute que la ville de Saint-Nazaire travaille avec les écoles municipales, que le Conseil Général de Loire-Atlantique travaille avec les collèges sur le tourisme solidaire, que la région travaille avec les lycées - notamment sur la gastronomie mexicaine/française et particulièrement la gastronomie liée au chocolat - mais aussi qu'au niveau universitaire, l'Ecole ITBS d'Angers est spécialiste de la formation d'experts en tourisme, notamment en tourisme lié à des forces locales, qu'elles soient patrimoniales ou immatérielles.

M. Claude Poulet ajoute que la région Champagne-Ardenne a également des établissements qui ont des coopérations avec un certain nombre de pays du monde qui permettent d'échanger des professeurs, de mettre en place des cursus etc.

Une personne dans la salle explique qu'il est latino/américain installé en Dordogne depuis 30 ans, région très connue pour sa gastronomie et en particulier pour sa truffe. Les produits mexicains ont été mis en avant et il a été mentionné de revendiquer l'origine de la tomate, du maïs etc. mais il demande si le Gouvernement mexicain a vraiment l'intention de le faire.

Il demande également s'il existe des accords avec les Etats-Unis similaires à ceux avec la France.

M. Marcelo Juaristi Mendoza répond qu'ils souhaiteraient mettre en place un système d'appellation d'origine, comme pour la Téquila. Il ajoute que le fait que la cuisine mexicaine soit inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco donne davantage d'identité et la notion d'appellation d'origine peut être intéressante.

Mme Miriam Mozo Rodríguez ajoute que le risque est qu'il y ait des produits qui viennent de Chine et qu'il est important de connaître les origines.

Elle répond ensuite qu'entre la France et Puebla beaucoup de choses se font mais qu'avec les Etats-Unis les choses sont plus compliquées et qu'ils n'ont pas réussi à consolider leurs relations à ce niveau-là.

M. Claude Poulet relève que l'on peut trouver des restaurants plus ou moins bons représentatifs de la cuisine française au Mexique mais qu'il est très difficile de trouver un bon restaurant mexicain en France. Certains se prétendent mexicains mais sont en fait des restaurants texans. Il faudrait donc faire la promotion de la vraie cuisine mexicaine en France.

M. Vidal Elias est chargé du développement scientifique de l'Etat de Veracruz qui compte 25 ans de coopération technique avec la France. Il rappelle qu'un ensemble d'accords ont été signés au fur et à mesure des années et que des conflits plus ou moins fictifs ont été générés par certaines circonstances, notamment le problème lié à Florence Cassez qui a impacté l'année du Mexique en France.

Il remarque que toutes les conventions de coopération de son Etat n'ont pas été présentées et demande pourquoi une cartographie des accords qui existent entre les deux pays n'est pas faite. Il faudrait une cartographie de ce qui est réellement mis en place de telle sorte que les associations représentées puissent échanger et mettre en place une sorte de réseau afin que les deux parties puissent en disposer.

M. Yann Thoreau La Salle, attaché de coopération à l'Ambassade de France au Mexique, trouve que la coopération décentralisée sur les thèmes du tourisme est une très bonne entrée pour la transversalité des coopérations entre les territoires. A partir de là, beaucoup de liens pourront se tisser pour parler d'appellations d'origine contrôlée et de formation puisque toutes les écoles de formation dans le domaine de la gastronomie et de l'œnologie sont impliquées.

Il ajoute que ces coopérations fonctionnent lorsqu'elles sont animées par des personnes passionnées et que l'ouverture des champs et de vraies relations d'amitiés donnent également envie de s'y investir toujours davantage. Il prend l'exemple de cinq musiciens de jazz français qui ont enregistré

une symphonie de la mer à Mexico, à l'occasion de la Solidaire du chocolat, avec l'orchestre de Mexico et dont le disque sera bientôt dans les bacs de toutes rles FNAC de France. Ce sont donc des projets extrêmement enthousiasmants et qui peuvent avoir des ramifications dans tous les sens.

M. Javier Quiroz Macías est président municipal de Nativitas qui est située à 90 kilomètres de la ville de Mexico et à 15 kilomètres de la ville de Puebla. Il explique Tlaxcala a des fresques murales uniques en Amérique Latine qui datent de 700 ans avant JC ainsi qu'un sanctuaire dénommé "San Miguel del Milagro", mais que malgré tous ces atouts il n'y a qu'un tourisme local et religieux. C'est une terre de paysans et d'éleveurs que l'économie nationale a malmené, c'est le second Etat producteur de légumes mais comme il y a trop d'offre, il y a des pertes, ce qui entraîne la migration de la population vers les Etats-Unis. La municipalité souhaite donc aujourd'hui impulser le tourisme car elle croit qu'elle peut contribuer à la création d'emplois malgré un manque d'infrastructures et souhaite qu'un tourisme international se développe.

Il convie les personnes présentes à cet évènement à faire un projet de durabilité qui améliorera les conditions de ces villages.

M. Claude Poulet indique qu'un sujet essentiel n'a pas été abordé, celui de la commercialisation et qu'il faut donc réfléchir à une base de données des potentialités à développer et réfléchir à quelles sont les voies de commercialisation car il existe aujourd'hui des structures qui se spécialisent dans ce type de tourisme durable.

VENDREDI 24 FÉVRIER 2012

ALLOCUTION - ACCUEIL DES PARTICIPANTS



Mme Francine Fort remercie Cités Unies de France, la délégation aux actions extérieures des collectivités territoriales, l'Ambassade de France et la Communauté Urbaine de Bordeaux pour avoir choisi ce lieu dédié à la culture, ancien entrepôt des denrées coloniales, qui a été consacré aux formes d'expression de la création contemporaine dans les années 1970. Arc en Rêve, centre d'architecture, partage aujourd'hui ce magnifique édifice avec le Musée d'art contemporain de Bordeaux.

Elle explique qu'Arc en Rêve est le projet de construire une culture architecturale et urbaine partagée avec le plus grand nombre. C'est d'abord un travail d'éducation du regard, c'est la découverte sensible des choses de l'architecture et de la ville.

L'architecture appartient à l'histoire des figures mais l'architecture baigne aussi dans un paradoxe, c'est à la fois quelque chose de très familier à chacun mais, pourtant, c'est perçu comme un domaine réservé à des spécialistes.

Le travail d'acculturation passe aussi par la découverte d'œuvres majeures avec des scénographies qui permettent d'appréhender l'univers de l'architecte et aussi de voir l'architecture pour de vrai car l'architecture n'est pas un art ordinaire et exposé, l'architecture n'est pas chose facile. Les architectes sont là pour inventer mais pas simplement des formes, ils créent aussi une valeur urbaine et défendent des causes humanitaires.

L'activité d'Arc en Rêve s'élargit au design, il s'agit encore et toujours d'apprendre à voir en jouant et en s'exerçant au sens critique. L'architecture est une pensée à l'œuvre et une histoire qui ne

s'arrête jamais. Ici, à Bordeaux, la ville en soi est une leçon d'architecture et d'urbanisme avec des situations exemplaires de toutes les époques.

Arc en Rêve est également très critique contre le patrimoine qui veut à tout prix conserver les vieilles pierres et défend le fait de ne pas conserver bêtement mais de trouver un nouvel usage. La modernité c'est aussi des tramways, des usages contemporains dans un centre historique. Le tramway est l'exemple réussi d'un projet de développement économique et social et le tramway a permis d'inverser le regard sur Bordeaux, avant on ne voyait que la très belle rive gauche avec sa façade XVIII^{ème}, aujourd'hui on découvre un trésor de paysages de l'autre côté.

La métropole bordelaise est très particulière, la nature prend toute sa place et à l'ère de l'urgence écologique, c'est un luxe qu'il convient de conserver. Arc en Rêve milite contre l'étalement urbain et pour la densité mais il convient d'éviter des spéculations ou une trop grande volonté de construire et de garder ces trésors-là si importants. La sensibilisation du public aux choses de l'architecture et de la ville a pour but de donner des clefs aux citoyens pour qu'ils exercent un rôle exigeant dans la transformation du cadre de vie mais la démarche d'Arc en Rêve n'est jamais didactique, elle privilégie l'approche sensible et suscite l'émotion car l'architecture ne se limite pas aux constructions ni au confort.

La cause de l'architecture et de l'urbanisme suppose un engagement politique et les responsables de l'aménagement, qu'ils soient politiques ou concepteurs, sont le plus souvent portés par des valeurs humanistes. Il en est de même pour les architectes car la vocation première de l'architecture est de faire habiter l'homme et de lutter contre l'inégalité du monde, c'est aussi cultiver la capacité de chacun à s'indigner face à l'obscène. Elle prend l'exemple de Dubaï qui est fascinant par sa dynamique volontariste mais qui pose la question du développement durable. Le développement durable ne se limite pas en architecture à un aménagement, à des panneaux photovoltaïques, aux façades vertes et aux économies d'énergie, c'est aussi prendre la mesure de l'inégalité du monde à l'échelle de toute la planète.

La qualité de l'architecture passe aussi par la qualité de ceux qui la fabriquent, les artisans.

L'architecture, c'est aussi le paysage et pas seulement la construction matérielle. Elle donne l'exemple des quais de Bordeaux qui étaient autrefois voués à l'activité commerciale du port, aujourd'hui c'est un lieu de promenade et de plaisir, un véritable lieu de mixité urbaine.

La critique d'architecture doit faire basculer les idées reçues et la ville a beaucoup à apprendre d'ailleurs dans le monde sur la manière dont le collectif peut fonctionner.

L'architecture est également un combat car les résistances à l'innovation sont fortes quand il s'agit de cadre de vie.

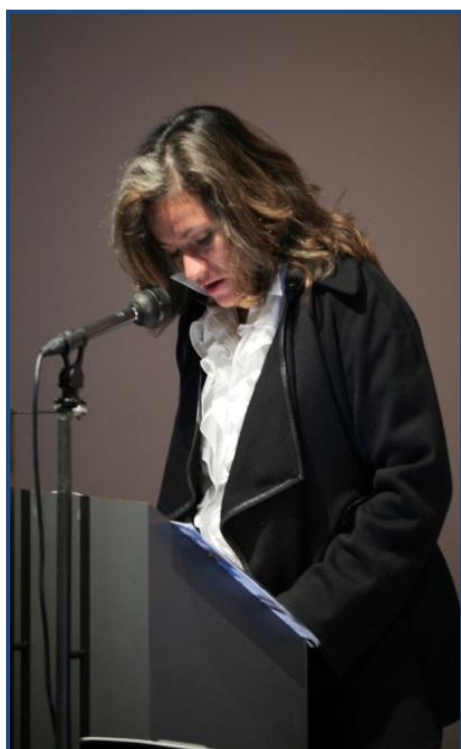
L'architecture, c'est le partage et dans sa programmation Arc en Rêve consacre aussi des expositions à de grands projets bordelais.

La culture de l'architecture et de la ville se joue aussi dans les voyages, aller voir ailleurs pour comprendre ici et aller voir ailleurs pour susciter l'imagination.

En guise de conclusion, elle explique qu'Arc en Rêve a participé au projet de coopération avec l'Etat de Guanajuato en accompagnant l'ouverture du Musée d'identité de León. La règle du jeu était de choisir un endroit pour se faire photographier et d'en expliquer les raisons, les habitants de León se sont donc racontés leur ville entre eux.

(Applaudissements)

SESSION 3 : ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE.



Le modérateur est Madame Mónica E. Sánchez Torres, directrice des relations internationales du bureau du gouverneur de l'Etat de Jalisco et représentante de l'AMAIE.

Les intervenants de cette table ronde sont :

- Madame Julieta Díaz Barrón, directrice du développement régional auprès du Secrétariat au développement durable de l'Etat de Querétaro et membre de la Conférence nationale des gouverneurs (CONAGO).
- Madame Anne-Marie Cabon, chargée de mission Europe et International de la ville de Brest.
- Monsieur Horacio Guerrero García, directeur général de l'Institut de planification de l'Etat de Guanajuato.
- Monsieur Xavier Hurteau, directeur général adjoint en charge des missions transversales du grand Angoulême.



"Panorama général sur la compétitivité des villes au Mexique."



Pôle de compétitivité aéronautique de Querétaro : Université aéronautique (UNAQ)

Mme Julieta Díaz Barrón explique que le gouverneur de l'Etat de Querétaro a l'honneur de présider la CONAGO qui est la Conférence nationale des gouverneurs. C'est un organisme unique dans l'histoire du Mexique car c'est un forum fédéral où est créé un espace pour la discussion, l'analyse et la véhiculation de politiques qui ont un impact national. C'est une force nationale mais aussi locale.

Elle est présidée par des gouverneurs différents tous les six mois et le président actuel est en train de mener un projet avec différents axes de développement, dont un est le développement économique et durable.

Elle indique que l'Etat de Querétaro est l'un des états les plus petits de la République Mexicaine et qu'il se situe en son centre. Il y règne une très bonne qualité de vie, il comprend quatre patrimoines déclarés patrimoines de l'humanité par l'Unesco, il est le 3^{ème} Etat le plus compétitif et est arrivé à un bon développement social et économique malgré des ressources limitées.

Il y a de fortes relations entre cet Etat et la France, notamment d'un point de vue économique avec 33 entreprises françaises sur le territoire pour un investissement d'environ 35 millions de dollars.

L'Etat de Querétaro a une prédominance sur le sujet de l'aérospatial grâce à l'entreprise Bombardier du Québec et à l'arrivée d'autres entreprises, cela l'a obligé à se demander comment être leur associé stratégique. Beaucoup de territoires ont été promus comme étant des endroits de faible production mais il y a d'autres choses à offrir et notamment en donnant plus de pouvoir aux personnes. C'est comme cela qu'est né le projet de l'Université nationale aéronautique du Mexique, c'est un programme unique qui offre des programmes de techniciens supérieurs en construction d'avions et en maintenance mais également des études supérieures en aéronautique. Grâce à cette présence économique, le peuple est en train d'être formé à une ingénierie très spécifique et très importante dans le monde.

Elle ajoute que pour développer cette production d'ingénierie, un campus franco/mexicain a été créé grâce à une coopération avec des entreprises françaises. L'Agence européenne d'aéronautique

et de sécurité a déjà approuvé ce programme, le processus qui est enclenché permettra aux ingénieurs et techniciens mexicains d'avoir une double certification afin de pouvoir travailler en France et permettra à des techniciens français de travailler dans ces centres de développement d'aéronautique. Cela a demandé un investissement de 27 M€.

Leur souhait serait que ce modèle puisse être dupliqué dans d'autres domaines.

(Applaudissements)

"Attractivité du territoire : focus sur le projet Brest-Tuxpan."



Technopôle maritime de Tuxpan, Veracruz, Mexique

Mme Anne-Marie Cabon présente l'Etat côtier de Veracruz. Elle rappelle que la coopération entre la France et Veracruz date d'il y a 27 ans et porte sur différentes thématiques, qu'elles soient maritimes ou non, comme la santé, les sciences sociales ou l'informatique. Cette coopération s'est traduite par la signature de différents accords de coopération avec différents organismes et territoires, comme l'IRD, l'Ambassade de France au Mexique ou des villes comme Toulouse et Strasbourg.

La coopération avec Brest s'est, elle, formalisée depuis 2010. Deux accords ont été signés de manière simultanée, l'un plus institutionnel avec Brest métropole océane, l'autorité locale et un réseau de municipalités côtières de l'Etat de Veracruz et l'autre plus scientifique et technique entre le technopôle Brest Iroise et le COVEICyDET. Depuis, un 3^{ème} accord a été signé avec l'Université de Bretagne occidentale qui est basée à Brest.

Pour rappel, la ville de Brest est située de l'autre côté de l'Atlantique à l'extrême ouest de la France, les questions maritimes y sont là-aussi d'un grand intérêt.

Un plan de développement a été initié à Veracruz ainsi que le développement de différents pôles régionaux thématiques dont un, situé dans la ville de Tuxpan, sera dédié aux ressources côtières et maritimes.

Dans le cadre du dernier appel à projets lancé par le Ministère des affaires étrangères, il a été préparé conjointement une proposition sur le thème du développement économique visant plus particulièrement la création et la mise en place d'un développement de l'économie maritime d'une manière durable se basant sur l'innovation, la connaissance mais également sur la coopération de l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Ce projet de création d'un technopôle de la mer inclut comme partenaires principaux la Communauté urbaine de Brest, son technopôle, le COVEICyDET et la mairie de Tuxpan.

Pour rappel, Tuxpan se situe dans la partie Nord de l'Etat de Veracruz.

Cette création fait partie d'un projet à plus long terme, à savoir l'installation d'un réel pôle de compétences maritimes, d'innovation et de gestion des ressources qui repose sur un transfert d'expériences puisque Brest a initié une démarche technopolitaine sur son territoire il y a désormais plus d'une vingtaine d'années.

Les missions de ce technopôle sont :

- entreprendre et favoriser la création d'entreprises innovantes, notamment de tout ce qui est lié à des fonctions d'incubateurs,
- fédérer les acteurs d'un territoire autour de programmes collectifs,
- animer ces réseaux locaux par l'organisation d'évènements,
- renforcer et analyser les complémentarités éventuelles et synergies qui peuvent exister,
- ouvrir de nouvelles opportunités économiques pour les entreprises et les acteurs locaux.

Des thèmes de recherche ont été identifiés, comme la préservation des écosystèmes, la préservation du littoral, la toxicologie alimentaire mais aussi les biotechnologies, l'énergie et l'étude de la mangrove.

Le projet a été initié début décembre de l'année dernière et une première mission a eu lieu en février sur le territoire de Tuxpan regroupant différents acteurs de la recherche. La particularité est qu'au-delà de la coopération binationale, il y a un travail avec d'autres territoires du continent américain qui rencontrent des problématiques similaires, notamment le Canada ou l'Argentine.

La prochaine grande étape est fixée en juillet 2012 puisque Brest organise un grand rassemblement maritime et qu'à cette occasion le Mexique sera mis à l'honneur.

(Applaudissements)

Mme Mónica E. Sánchez Torres constate que lorsqu'un territoire se centre sur ce type de coopérations, cela dégage une valeur ajoutée.

"Politiques de développement métropolitain de l'Etat de Guanajuato."



Technopôle maritime de Tuxpan, Veracruz, Mexique

M. Horacio Guerrero García explique que l'accord qui a été signé au mois de novembre entre Bordeaux et la zone métropolitaine de León est marqué par une réflexion stratégique de développement de ces territoires, l'objectif étant de générer une politique régionale et métropolitaine adaptée.

Bordeaux est un partenaire très important où le partage de la thématique du développement durable est l'élément central des politiques de compétitivité. Un processus de réflexion a donc été mené sur la région qui est l'une des régions du Mexique ayant le plus grand potentiel de développement et au sein de laquelle il y a une très importante diversité urbaine. A la différence d'autres villes du pays, la capitale de l'Etat n'est pas la ville la plus grande.

Guanajuato, qui comprend également des bâtiments classés au patrimoine historique de l'humanité, partage des préoccupations en matière de protection de l'environnement mais aussi des préoccupations sportives avec le rallye régulièrement gagné par Sébastien Loeb ou encore des recherches archéologiques. Ce sont des approches très différentes qui génèrent des systèmes d'innovation régionaux basés sur de micro économies en y intégrant les 21 universités de l'Etat.

Depuis les années 1990, de très importants projets d'investissements ont pu être mis en place avec la création de l'Institut de planification de la ville. Il y a également des projets concernant la culture, le tourisme d'affaires et un programme de logements, des spécialités culinaires ont été importées et le secteur de la mode, notamment celui de la chaussure, s'est beaucoup développé. Cet

ensemble de logiques fait que les personnes croient maintenant dans les possibilités de développement de la ville et y participent.

Des réflexions ont également été engagées sur la liaison de la ville de León avec les autres municipalités. En 2008, un accord a été signé sous l'égide du gouverneur et cinq régions sont à ce jour intégrées dans cette métropole.

Les bordelais ont aidé à développer certains projets, notamment la mise en place d'une usine de traitement des eaux usées pour deux communes, la mise en place de pistes cyclables et d'un réseau de bus. L'objectif est d'avoir une intégration métropolitaine et la Communauté urbaine bordelaise aide à mettre en place des processus de gouvernance, d'administration et de financement ainsi que des processus de planification urbaine. Il donne l'exemple d'une ancienne prison reconvertie en musée.

L'autre axe de réflexion est la mobilité métropolitaine. Il explique que des efforts importants ont été faits pour créer un système intégré de transports publics ainsi qu'un tram/train, entre la capitale et la métropole de León, permettant d'avoir des zones piétonnes dans la ville et donc de prévoir des parkings à l'extérieur.

Il indique également que la ville souhaite s'écarter du système de décharge pour envisager un système de tri et de recyclage des déchets ainsi que la gestion intégrée de l'eau.

Pour conclure, en 2012 l'objectif est de créer des groupes de projets de spécialistes afin d'avoir des orientations adaptées en matière d'ingénieries et de ressources. Un mécanisme de suivi et d'évaluation des résultats a également été prévu dans l'accord.

La coopération avec Bordeaux est donc très ample et très large avec des résultats qui ont déjà porté leurs fruits, en particulier concernant les systèmes de gouvernance.

(Applaudissements)

Mme Mónica E. Sánchez Torres constate que la mise en œuvre de bonnes pratiques entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la zone métropolitaine de León porte déjà ses fruits.

"Projet de coopération Angoulême-Zapopan autour des technologies de l'image."

M. Xavier Hurteau va faire état d'une coopération très récente mais néanmoins très fructueuse sur le secteur de l'image.

Il explique qu'Angoulême est une ville française moyenne d'un peu plus de 10 000 habitants située à une heure de Bordeaux et qui a une histoire industrielle très importante et un bassin industriel très fort. Il y a une quinzaine d'années, l'importante industrie papetière se meurt et il y a donc nécessité de reconverter une partie de l'activité de ce territoire.

La particularité de la ville est son Festival international de la bande dessinée qui fêtera ses 40 ans l'année prochaine et qui accueille entre 150 000 et 220 000 visiteurs durant quatre jours fin janvier. C'est un évènement qui donne un rayonnement extrêmement important à l'international et la réflexion a été de savoir comment capitaliser, autour de ce festival, les compétences papetières afin de faire

émerger une industrie et une nouvelle économie. C'est en cela que les pouvoirs publics ont fortement investi dans le secteur de l'image.

Il rappelle que le secteur de l'image comprend cinéma d'animation, cinéma de production audiovisuelle, jeux vidéo et bandes dessinées.

Cette stratégie s'est construite il y a une dizaine d'années en créant des écoles. Il y a aujourd'hui à Angoulême 7 écoles spécifiques de 500 à 750 élèves avec un niveau de positionnement et de compétences très élevé. Angoulême est l'un des quatre principaux pôles académiques dans le secteur de l'image avec un niveau de reconnaissance au niveau national et international.

Le deuxième enjeu a été de pouvoir accompagner toutes ces compétences dans la création d'activités. Il y a donc un accompagnement à la création d'entreprises - notamment sous forme de pépinières - et un travail d'aide à la production, en particulier dans le cinéma d'animation.

Le troisième pilier du développement a été un pilier culturel qui s'appuie sur la promotion de la dimension image, l'appropriation par les habitants et le rayonnement local et international.

L'enjeu, après une dizaine d'années, était de savoir comment renforcer la compétitivité et l'attractivité mais dans une approche de développement durable. C'est très important car la ville n'a pas une capacité d'investissements financiers aussi importante que d'autres, la logique a donc été de faire une fertilisation croisée des intérêts. Il a fallu aller chercher des coopérations, des compétences, apprendre de ce qu'il se passe ailleurs et vendre le territoire ensemble. Cette stratégie à l'international a aussi été une manière de renforcer les liens en allant ensemble vers l'extérieur.

Il y a donc une stratégie à l'échelle européenne qui consiste à organiser un réseau de territoires au niveau de l'image, les écoles et entreprises ont généré des coopérations bilatérales avec le Canada, les Etats-Unis et la Corée.

Une veille cartographique stratégique de ce qui se passe dans le monde a également été faite et les échanges avec l'Ambassade de France ont indiqué que l'un des axes stratégiques entre la France et le Mexique était le secteur de l'image. La ville d'Angoulême s'est donc positionnée sur l'appel à projets lancé par le Ministère des affaires étrangères et s'est aperçue que des synergies existaient avec Zapopan dont l'écosystème est très similaire. Il a donc été décidé de faire des missions exploratoires qui se sont révélées très riches d'enseignement.

Toutes les entreprises de cette mission ont exprimé l'intérêt qu'elles voyaient à travailler avec le territoire de Zapopan. La première raison est qu'elles ont clairement identifié des compétences que la ville d'Angoulême n'avait pas - en particulier sur la maîtrise technique de certains outils et sur le fait qu'il y a un développement d'infrastructures beaucoup plus important grâce à un investissement public très fort au Mexique - et la deuxième raison est l'ouverture culturelle. Comprendre comment les entreprises et les écoles mexicaines développent l'apprentissage de l'image a permis d'ouvrir les entreprises européennes, qui ont déjà un certain niveau de compétences, à d'autres façons de fonctionner.

Il y a deux enjeux. Le premier élément est le lien écoles/entreprises qui semble être un enjeu majeur de la coopération entre les deux territoires car c'est là que se font les passerelles en matière de compétitivité et de créativité. Le deuxième élément, ce sont les productions culturelles communes avec des pistes de coopérations et de partenariats entre les entreprises. Il trouve qu'il serait intéressant que la France et le Mexique puissent entendre cela et soient facilitateurs pour pouvoir créer ces passerelles.

C'est une découverte qui conforte la ville d'Angoulême dans son choix d'ouverture.

(Applaudissements)

Mme Mónica E. Sánchez Torres ajoute que la relation entre Zapopan et Angoulême entre dans un cadre beaucoup plus ample qui est celui de la Cité créative digitale des Amériques qui a été créée en février dernier, avec un investissement de 10 millions de dollars pour dix ans et la création de 20 000 emplois.

Questions/réponses

M. Carlos Mackinlay demande comment est financé le technopôle de Brest.

Mme Anne-Marie Cabon répond que le technopôle est d'abord une zone d'activité sur le territoire mais que c'est aussi une association qui anime et crée des passerelles entre les acteurs du territoire.

Elle ajoute que l'association du technopôle, créée en 1988, bénéficie d'un budget d'un peu plus d'1 M€ par an et est très largement cofinancée par les autorités publiques et par Brest métropole océane. Le technopôle est un peu le relais qui fédère les acteurs du monde des sciences et technologies, que ce soit dans le domaine maritime ou dans d'autres secteurs d'activité. Ces secteurs sont également représentés à l'échelle régionale par des pôles de compétitivité qui portent sur une thématique précise alors que le technopôle porte vraiment l'ambition des acteurs du territoire brestois.

M. Carlos Mackinlay demande qui finance le technopôle de Tuxpan.

Mme Anne-Marie Cabon répond que l'initiative a été impulsée par le secteur privé et que les collectivités ont suivi par la suite, notamment la ville de Tuxpan.

Une personne dans la salle, qui représente le Gouvernement de Zapopan, remercie le Gouvernement français pour son hospitalité et tient à dire que ce qui est ressorti des visites des entreprises d'Angoulême est qu'elles sont parfaitement complémentaires et que le projet d'Angoulême a permis de développer beaucoup d'apprentissages. La différence est qu'au Mexique le pôle de l'image se génère de l'initiative privée au Gouvernement alors qu'à Angoulême, cela s'est fait du Gouvernement vers l'initiative privée.

Il ajoute que des réunions comme celle-ci aident à la diversification culturelle mais aussi en terme économique. Il faudrait moins dépendre des Etats-Unis et plus du monde, comme une seule entité.

M. Xavier Hurteau précise que dans le secteur de l'image et de la production du cinéma, il y a finalement deux grandes écoles : il y a une identité et une culture américaine - en particulier dans la bande dessinée - et une culture francophone.

Ce qui a marqué les entreprises qui sont très ancrées dans la culture française, c'est que les partenaires mexicains n'exploitaient pas assez leur patrimoine et leur culture alors qu'elle est extrêmement importante et que c'est ce qui fera la différence demain. C'est l'un des axes qui rapproche fortement les deux pays, c'est l'affirmation de culture en partageant des expériences. Il est très important de le souligner.

Mme Mónica E. Sánchez Torres pense qu'il est effectivement important de maintenir la tradition, l'innovation et les industries culturelles pour cultiver la différence par rapport à l'influence anglo-saxonne.

SESSION 4 : GOUVERNANCE DES PROJETS ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE.

Le modérateur est Monsieur Frédéric Deshayes, vice-président de l'ARRICOD.

Les intervenants de cette table ronde sont :

- Monsieur Raúl Vargas Juárez, titulaire de l'Unité de relations internationales de l'Etat d'Hidalgo et représentant de l'AMAIE,
- Madame Anne-Claire Gaudru, chargée de mission tourisme responsable et Mexique à Cités Unies France.
- Monsieur Erick Lobo Duarte, directeur des relations internationales de la ville de Zapopan.
- Madame Ester Ponce, représentante de l'IGLOM.



M. Frédéric Deshayes indique que le sujet de cette table ronde est important dans un contexte de transformation des territoires urbains qui oblige à de nouveaux modes de gouvernance et à de nouveaux modes de relations entre les pouvoirs et les acteurs des territoires. Il y a donc une influence déterminante sur les projets de coopération décentralisée.

Cette transformation des modes de gouvernance locale appelle les gouvernements locaux à mutualiser leurs actions et leurs moyens, à rationaliser leurs coûts et à promouvoir leurs échanges, tout cela en allant vers l'émergence de nouveaux réseaux. A l'heure où l'ouverture de la ville à l'international fait croître l'image de la ville à l'extérieur, on se rend compte que l'international a une influence déterminante sur le local, tout comme le local va nourrir l'international.

"L'action publique locale à l'épreuve de l'organisation territoriale. Les modèles de coopération dans l'Etat d'Hidalgo : l'agenda ONU-Hidalgo."



Agenda ONU-Hidalgo

M. Raúl Vargas Juárez indique que l'Etat d'Hidalgo est un nouvel acteur local et international qui est en train de promouvoir la généralisation d'un agenda international au niveau local et d'impulser toutes les initiatives en relation avec l'extérieur des 24 municipalités qui forment l'Etat d'Hidalgo.

C'est un petit Etat de 2 millions d'habitants qui se situe au centre du pays et au Nord de la ville de Mexico. La réalité géographique et sociale est très variée, il y a tout type de climats ainsi que des forêts, des déserts et de très grandes aires urbaines. Il ajoute que les besoins de l'Etat sont de générer des associations stratégiques avec des collaborations internationales sur différents thèmes.

Il va parler du nouveau mécanisme de coopération de l'Etat d'Hidalgo avec les Nations Unies de Mexico. Cela n'a rien à voir avec l'agenda de coopération avec la France mais c'est une démonstration d'une pratique de coopération internationale qui peut être très pratique au Mexique.

Les Nations Unies de Mexico travaillent déjà depuis plusieurs années sur des thèmes spécifiques, comme la pauvreté, la qualité de vie ou le développement durable. Ce n'était pas le cas d'Hidalgo car, par chance, il n'y avait pas les signaux d'alerte qu'utilise l'ONU pour aider les gouvernements locaux mais ceci ne l'a pas empêché d'y participer et d'en profiter. L'Etat d'Hidalgo a donc proposé un plan de travail à l'ONU afin de générer de meilleures pratiques au niveau international pour les politiques publiques au niveau local.

Un cadre de coopération a d'abord été signé et douze agences des Nations Unies se sont unies pour assister l'Etat d'Hidalgo, comme le Bureau des Nations Unies contre la drogue et les délits ou l'Organisation mondiale de la santé et 12 thèmes pour lesquels ils peuvent apporter leur aide ont été identifiés. Il y a donc eu des tables rondes très diverses composées de 120 représentants pour générer une même vision sur les objectifs à atteindre. Au final, 14 thèmes de travail entre les Nations Unies et l'Etat d'Hidalgo ont été arrêtés et cela a été matérialisé par la signature d'un accord-cadre. Hidalgo n'a pas souhaité s'associer à une institution quelconque mais à celle qui a la plus grande aura dans le monde. Il ajoute que l'accord est ouvert dans le temps, qu'il n'y a pas de date de fin, qu'il ne se clôturera pas avec le prochain Gouvernement et que la prochaine étape sera d'ouvrir un bureau des Nations Unies dans l'Etat d'Hidalgo.

Pour que ces associés stratégiques viennent, il a d'abord été fait une analyse concrète du portefeuille des opportunités que les Nations Unies offrent au Mexique - notamment dans le domaine de la technologie - et il leur a ensuite été transmis un plan d'état de développement afin qu'ils l'analysent. A ce moment-là, des points d'intérêts et de collaboration sont ressortis.

L'Etat d'Hidalgo offre également un bureau avec une assistance technique aux Nations Unies, il prend en charge les frais de déplacement et eux apportent leur expérience, le transfert de connaissances et de technologies pour les projets de l'Etat.

Au niveau de l'agenda international, il y a également des jumelages et des coopérations avec d'autres villes. L'Etat d'Hidalgo est notamment jumelé avec l'Etat de Henan en Chine afin de développer l'éducation et le développement de l'apprentissage du mandarin dans les établissements scolaires. Il y a également une collaboration avec des experts allemands qui ont beaucoup aidé sur des sujets comme la gestion des déchets, générés par les marchés le dimanche, grâce à la création de composts.

Il souhaite que l'Etat d'Hidalgo ait une association avec la France dans le futur.

(Applaudissements)

"Les défis de la coopération décentralisée".

Mme Anne-Claire Gaudru explique que Cités Unies France est un réseau de collectivités dont le rôle principal est de les accompagner dans le cadre de leurs coopérations décentralisées. La spécificité par rapport au contexte mexicain est que Cités Unies France réunit l'ensemble des niveaux de gouvernance, à savoir les régions, les départements, les villes ou les intercommunalités tous partis politiques confondus, ce qui permet d'avoir une vision très globale.

Elle insiste sur le fait que ce sont bien les collectivités qui sont maîtres de leurs coopérations et que c'est uniquement un réseau pour les appuyer et faciliter leurs démarches. Il s'agit donc de faire évoluer et d'améliorer la coopération en laissant les collectivités maîtres de ces échanges, de travailler sur ce qu'elles veulent et de leur permettre d'avoir une expertise accessible sur les différentes problématiques traitées. C'est pourquoi Cités Unies France a développé certains outils en matière d'ingénierie en direction des collectivités françaises.

Elle prend l'exemple des programmes concertés qui réunissent plusieurs collectivités françaises autour d'un programme qu'elles écrivent ensemble et où Cités Unies France joue le chef d'orchestre en facilitant les échanges et en apportant un appui logistique. Cela permet un partage politique et technique puisqu'il s'agit véritablement aux différentes collectivités d'être plus efficaces et de mettre en place des outils leur permettant d'avoir un retour chiffré de l'action qui a été faite.

Cités Unies France met également en œuvre des plates-formes qui agissent pour mobiliser l'Etat français ainsi que des Ministères tels que les Ministères de l'environnement, du tourisme ou de l'agriculture qui ont des experts en interne et qui agissent en bilatéral. Des ONG, des partenaires privés et des structures institutionnelles comme l'Agence française de développement y viennent également.

Elle illustre son propos en prenant l'exemple de la plate-forme de coopération tourisme responsable qui est une plate-forme multi-acteurs et multi-niveaux permettant aux Ministères et aux collectivités françaises de travailler main dans la main à l'international en s'appuyant sur des réseaux comme les Nations Unies qui ont développé un partenariat mondial pour le tourisme durable.

Le projet très concret de cette plate-forme est celui entre la région Franche-Comté et la province chinoise de l'Anhui. Il s'agissait de répondre à une demande de l'Etat chinois et à sa préoccupation par rapport à ses territoires ruraux qui subissent une véritable crise de dépeuplement en essayant de maintenir les populations et de structurer un développement sain et économique autour de cette problématique du tourisme.

Ce projet de coopération entre la Franche-Comté et Anhui était préexistant mais il ne se passait pas véritablement d'échanges structurants. Le Ministère du tourisme français a donc décidé de faciliter les choses avec la Chine, qui est un pays qui est très peu décentralisé, en faisant un accord de coopération d'Etat à Etat, entre le Ministère du tourisme en France et son équivalent chinois. Cela a débouché sur une mutualisation des collectivités, la Franche-Comté a notamment sollicité le Conseil

Général de la Lozère ainsi que des collectivités de son territoire mais aussi des partenaires des réseaux locaux.

Les Gîtes de France, structure privée française et experte dans la réalisation de gîtes de haute qualité, ont également été associés à ce projet et cela a fait l'objet de conventions et d'échanges très techniques et privés. Le résultat a été intéressant car le cahier des charges des Gîtes de France a été travaillé en lien avec les autorités chinoises afin d'établir un cahier des charges propre à ce réseau des gîtes en Chine.

Ce territoire était expérimental, à l'échelle d'un petit village, il s'est agi de rassembler tous les acteurs lors des assises franco-chinoises de la coopération décentralisée. De là, le projet s'est mis en place avec une transversalité intéressante en matière de patrimoine, d'animation du territoire et de culture en formant des personnes à l'approche touristique française, notamment le tourisme responsable et durable mais aussi en se familiarisant avec ce qu'est le tourisme en Chine car la spécificité est la grande mobilité des chinois dans leur propre pays.

L'impact économique de ce projet est que cela a permis un vrai échange avec les acteurs chinois et des retombées en France mais aussi en Chine. C'est important car prouver l'intérêt local d'une coopération est un défi.

Pour conclure, ce projet qui a été fait à l'échelle d'un petit village va être reproduit dans 100 autres puisque l'Etat chinois a décidé d'en faire une stratégie nationale et d'utiliser le travail qui a été fait.

(Applaudissements)

M. Frédéric Deshayes constate que les réseaux internationaux servent donc le local et se servent également du local pour exister, travailler et assurer une certaine cohérence entre les diverses conceptions du développement du territoire et des coopérations décentralisées.

"Relations internationales entre les gouvernements locaux de Mexico et l'Union Européenne : bilan et perspectives".

M. Erick Lobo Duarte explique que la courbe de croissance en matière de relations internationales et nationales des différentes villes est ascendante au cours des dernières années. Cela est principalement dû à la mondialisation de la communication qui a considérablement rapproché les villes dans le monde, au processus de décentralisation qu'a récemment connu le Mexique et au niveau de professionnalisation qui augmente dans le domaine des relations internationales entre les villes.

Une loi a été votée dans ce domaine en 1992 car il était nécessaire de réviser les possibilités de relations internationales existantes au niveau des villes. Jusqu'alors, c'était l'Etat national qui devait gérer ces relations, cette loi a donc permis de dégager un certain nombre de domaines où la coopération institutionnelle pouvait être signée au niveau de ces villes avec un cadre juridique.

Dans le cadre de cette législation, est également précisé ce qui est nécessaire pour l'enregistrement des accords qui sont signés.

Il souligne que les accords entre les villes du Mexique et les villes étrangères sont pour 40 % en Amérique du Nord et 40 % en Europe.



Basilique de Zapopan

Concernant les accords institutionnels qui sont enregistrés au niveau du Ministère des affaires étrangères, à peine 30 accords ont été signés entre 1992 et 2010 même s'il y a une tendance à la hausse et 64 % ont été signés avec l'Espagne par rapport à la proximité linguistique mais aussi parce que l'organisation des mairies et la manière de gérer les affaires publiques sont assez similaires. Le reste, ce sont des accords signés avec la France et la Grande-Bretagne dont 23 sont des accords de jumelage.

31 % des accords sont liés à l'économie et à la culture, 15 % aux affaires sociales, environ 20 % pour la politique et le reste est tout ce qui peut concerner les activités d'une ville.

Pour l'avenir, il faut penser que l'Union Européenne va assez rapidement sortir de la crise financière, renforcer des structures comme le fonds franco-mexicain, s'appuyer davantage sur les réseaux thématiques internationaux et s'appuyer sur des entités fédératives et des Ministères, afin que les mairies aient un meilleur niveau de professionnalisation et soient plus à même de développer ces relations internationales.

(Applaudissements)

Mme Ester Ponce conclut que la coopération qui a lieu entre les différents gouvernements locaux renoue la coopération internationale pour le développement. D'une certaine façon, les schémas multi-acteurs développés dans la coopération décentralisée ont changé la conception traditionnelle de la coopération entre chaque pays. Il y a donc un changement de vision des gouvernements d'Etats.

Elle observe également un mécanisme innovant au sujet de la formation et des différents experts qui ont intégré les différentes zones de coopération dans les Etats ainsi qu'une augmentation des profils des fonctionnaires qui travaillent sur ces sujets. Il y a donc une plus grande professionnalisation sur les schémas de coordination interinstitutionnelle qui n'existait pas sur ces thèmes précédemment. Les gouvernements s'approprient désormais les agendas et en créent de nouveaux.

Le cas de Cités Unies France est très intéressant, le Mexique pourrait en tirer des leçons et travailler dans ce sens en innovant la coopération décentralisée.

L'autre point à souligner, ce sont les alliances public/privé qui sont un sujet très débattu dans les coopérations internationales pour le développement. Des mécanismes intéressants pourraient également être trouvés pour promouvoir dans le cadre de coopérations décentralisées, comme le Technopôle de Brest.

Concernant l'efficacité de l'aide, l'un des grands enseignements est la nécessité de créer des mécanismes innovants au travers de gouvernances et de mécanismes multi-niveaux et multi-acteurs.

Elle ajoute que l'IGLOM va créer avec Cités Unies France, l'Ambassade de France et les différents acteurs qui ont participé à cet événement un document rassemblant toutes les leçons et conclusions tirées. Ceux qui n'ont pas pu participer à cet événement pourront voir les résultats ainsi que le début d'un possible réseau de collaborations entre les gouvernements locaux et mexicains qui ont participé à des forums.

Pour finir, elle explique que l'IGLOM est un réseau de recherche des gouvernements mexicains qui travaille pour fortifier et développer leurs capacités et que les thèmes principaux sont la coopération pour le développement local et les relations internationales des gouvernements locaux.

(Applaudissements)

M. Frédéric Deshayes a bien noté la proposition de Madame Ponce de publier un tableau des expériences. Il trouve que la coopération décentralisée franco-mexicaine est très spécifique et novatrice car elle est très orientée sur des projets économiques et de formation.

Il pense qu'il est important pour d'autres coopérations décentralisées d'avoir connaissance des résultats de cette coopération.

Questions/Réponses

Une personne dans la salle pense qu'il serait bien de mesurer les sommes engagées pour développer la coopération, savoir combien d'argent est investi, combien d'argent est reçu en financements ou combien d'argent est économisé au niveau du budget de l'Etat ou des budgets municipaux. C'est très important.

Mme Ester Ponce répond que c'est effectivement le grand défi de la coopération et qu'il faut avancer sur ce point. Elle ajoute que l'IGLOM travaille actuellement avec l'Agence mexicaine de coopération internationale pour créer un système sur le sujet.

Une personne dans la salle ajoute qu'il faudrait mesurer les frais mais aussi les résultats. Il faut mûrir en ce sens et il est nécessaire que les municipalités s'appuient sur les expériences comme celles de l'Etat de Jalisco.

Une personne dans la salle demande à Monsieur Lobo Duarte quels sont les principaux pays latino-américains avec lesquels des échanges culturels sont établis.

Il ajoute qu'il n'y a pas assez de communication avec la France sur ce qui adviendra après ce forum.

M. Erick Lobo Duarte répond que les pays avec lesquels il y a de très bonnes relations sont l'Argentine, la Colombie, l'Amérique centrale, le Salvador, le Costa Rica par le biais d'initiatives culturelles depuis 1992. Tout ceci bénéficie à la société civile qui s'approprie les manifestations culturelles et tous ces accords créent des bénéfices sociaux ou des développements institutionnels.

M. Carlos Mackinlay demande à Madame Gaudru comment fonctionnent les groupes pays de Cités Unies et annonce qu'un groupe Mexique sera créé dans les prochaines semaines.

Mme Anne-Claire Gaudru répond que Cités Unies France se fie beaucoup aux demandes et à la dynamique de la coopération avec certains pays. Il a effectivement été annoncé le 1^{er} février 2012 qu'un groupe pays Mexique serait constitué indépendamment de l'ensemble du continent latino-américain. Ce nouveau groupe pays Mexique sera constitué officiellement avec un fonctionnement similaire aux autres, à savoir qu'il sera dirigé par une collectivité française et qu'un programme d'activités régulier permettra de faire un suivi après les colloques.

CONCLUSION GÉNÉRALE



M. Jorge Schiavon, président de l'AMEI, remercie la Mairie de Bordeaux, les Ministères des affaires étrangères français et mexicain, la CUB ainsi que les multiples associations françaises et mexicaines qui ont participé à cet évènement.

Il indique que la synergie entre les différents gouvernements et la bonne volonté des gouvernements locaux est absolument indispensable pour la mise en place de la coopération entre le Mexique et la France ainsi que pour le renforcement de l'image de cette pluralité.

Cette coopération qui date d'un peu plus de 25 ans démontre la volonté des deux pays de mettre en place des accords de coopérations décentralisées ainsi que l'activité des différentes municipalités qui s'y engagent.

C'est lors des rencontres organisées à León en 2007 où la France était l'invitée d'honneur qu'a été annoncée la création du fonds de coopération décentralisée franco-mexicain, malheureusement le Mexique ne disposait pas à l'époque d'une Agence de coopération internationale pour matérialiser ce projet mais aujourd'hui, cette agence est une réalité et l'action est en cours. L'objectif est que cet organisme soit en mesure de répondre à ses engagements, c'est-à-dire fournir les ressources nécessaires pour les projets mentionnés dans le cadre de ces rencontres franco-mexicaines.

L'objectif central de ce forum était de consolider les schémas de coopération existants entre les gouvernements des différents pays et explorer les liens existants entre les différentes villes par le biais de propositions communes.

Il a essentiellement été débattu d'aménagement du territoire, de développement urbain durable, de tourisme solidaire, de développement des transports ainsi que des outils à disposition. Il estime que l'ensemble des membres de cette coopération peuvent être fiers des résultats obtenus, résultats qui doivent jeter les bases permettant d'améliorer et d'intensifier cette coopération décentralisée.

Les résultats sont extrêmement pertinents :

- les liens entre les gouvernements locaux mexicains et français ont été renforcés et expliqués,
- les bonnes pratiques de coopération entre les deux parties ont également été renforcées en créant un espace de reproductibilité pour d'autres gouvernements et pour que ceux qui n'avaient pas eu l'opportunité d'avoir un partenaire dans l'autre pays puissent explorer des schémas et des actions de coopération,
- les expériences de coopérations décentralisées entre les deux pays ont été systématisées.

Un certain nombre de choses restent à faire, notamment faire connaître le compte-rendu de cet évènement et échanger les informations sur une base de données afin de renforcer les contacts et créer des réseaux qui permettront d'intensifier cette coopération.

Par ailleurs, il est fondamental de renforcer l'articulation des entités locales mexicaines et françaises de manière à renforcer les liens avec leurs partenaires, leur permettre de se rencontrer le plus fréquemment possible et d'échanger grâce aux nouveaux moyens électroniques afin que les enseignements tirés de cette coopération soient largement diffusés.

Il serait très souhaitable d'annoncer la tenue d'une deuxième rencontre franco-mexicaine pour la coopération décentralisée et de pouvoir compter sur la coopération de l'Agence mexicaine internationale pour le développement. Il ne faut pas que cette première rencontre s'arrête là, il faut qu'elle serve de marchepied pour un deuxième forum.

Enfin, il faut également favoriser une meilleure communication entre les différentes associations mexicaines et françaises de façon à générer des espaces de compréhension. Plus la compréhension se développe, plus la coopération se développe et plus la coopération se développe, plus le développement est une réalité.

Pour finir, grâce à la générosité et à l'hospitalité des hôtes français et à l'engagement de tous, ces rencontres ont été un grand succès et ces résultats serviront à renforcer et à développer la coopération décentralisée entre la France et le Mexique.

(Applaudissements)

ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

M. Jean-Michel Despax pense que ces deux jours apparaissent comme un trait d'union d'une coopération qui est jeune mais qui a atteint un dynamisme et une maturité remarquable, cela qui permettra d'avancer davantage dans les partenariats.

Il remercie encore une fois la CUB, Monsieur Sainte-Marie pour son engagement politique constant et toute l'équipe de la Direction des affaires internationales.

Il a été très impressionné par la richesse des interventions et la pertinence des panels et des thématiques qui ont été approfondies, ainsi que par la visite thématique qui était en résonance avec beaucoup des sujets qui ont été débattus. Cela démontre que les collectivités territoriales ont une grande proximité de vue et d'expérience dans leurs réflexions et dans l'état des lieux qu'elles dressent

des situations actuelles. Cela fait sans doute ressortir une similitude des enjeux et des défis auxquels elles sont confrontées dans la gestion de leurs territoires, l'animation et les perspectives d'avenir. Cette similitude justifie d'autant plus les échanges et la mise en œuvre de partenariats entre les deux pays et le renforcement de cette coopération décentralisée. C'est d'autant plus opportun que le Mexique s'est engagé dans un mouvement de décentralisation comme la France depuis 30 ans.

Pour que cette coopération décentralisée soit pertinente, il faut qu'elle s'accompagne d'un mouvement de décentralisation des entités centrales vers les gouvernements locaux.

Il ajoute que la professionnalisation des hommes et des femmes qui animent ces coopérations est bien réelle et il s'en félicite.

Concernant la délégation qui a un rôle de facilitateur et d'accompagnant des collectivités territoriales françaises, il souhaite prendre deux engagements pour l'avenir. Le premier a été dévoilé, c'est la constitution d'un groupe pays Mexique au sein de Cités Unies France. La délégation soutient pleinement ce projet car c'est un moyen très pertinent d'animer, de fédérer et d'échanger entre les collectivités territoriales françaises sur un territoire donné. Le deuxième engagement est la volonté du Ministère des affaires étrangères de poursuivre l'expérience menée pour la première fois d'un appel à projets conjoint avec le Mexique qui a connu un réel succès.

Il indique également que le forum mondial de l'eau se tiendra du 12 au 17 mars à Marseille et que les collectivités territoriales sont invitées à y prendre part, à faire part de leurs pratiques et de leurs expériences et à proposer des solutions et des engagements pour l'avenir sur ces thématiques. Au mois de juin se tiendra également le forum Rio +20 sur des thématiques capitales.

Il ajoute que dans la mise en œuvre des engagements que les gouvernements peuvent prendre, ce sont les autorités locales et les gouvernements locaux qui sont les premiers concernés sur toutes les thématiques d'environnement, de développement urbain ou de transport et qu'en France, plus de 70 % des investissements publics sont conduits par les collectivités locales, il est donc légitime que les collectivités locales puissent participer à ces débats dans des forums globaux. Les valeurs communes à la France et au Mexique justifieraient sans doute des échanges entre les associations d'élus et de professionnels pour voir si des positions communes pourraient être déclinées.

Il souhaite aux partenaires mexicains, qui vont poursuivre leur séjour dans d'autres régions françaises, une agréable continuation de leurs recherches et leurs partenariats. Il se réjouit de la perspective d'une prochaine rencontre de la coopération décentralisée entre la France et le Mexique, mais cette fois au Mexique.

(Applaudissements)

M. Michel Sainte-Marie relève que la participation de tous a été très active ainsi que les comptes-rendus qui ont été faits. Il remercie et marque, au nom de la Communauté urbaine de Bordeaux, sa grande satisfaction à l'égard du déroulement de ces deux journées qui ont été des journées d'échanges, d'expériences et de réflexions.

Les communications et les débats qui se sont succédés de manière intensive ont non seulement répondu aux objectifs des organisateurs mais ont surtout permis de mettre en lumière des expériences diverses et riches aussi bien en France qu'au Mexique. C'est la caractéristique de ces travaux qui ne sont pas seulement à situer au niveau d'intentions et de perspectives mais de réalités puisées dans le concret.

Au-delà de ces échanges, beaucoup d'éléments ont permis de mesurer la solidité des liens qui unissent la France et le Mexique et qui se développent au travers de l'action des collectivités territoriales. Il se peut parfois que dans l'histoire de la politique au quotidien, telle ou telle difficulté ponctuelle puisse intervenir entre les Etats mais la vérité, la solidité et le socle sur lequel doit reposer cette amitié est sur ce qui est fait par les représentants ici présents. Représentants qui sont parfaitement habilités à s'exprimer au nom des populations qu'ils représentent, qui leur font confiance et qui les ont mandatés pour travailler sur des perspectives qui les animent.

Les interventions qui ont eu lieu ont parfaitement marqué l'importance de cette rencontre internationale car c'est un véritable défi qui est posé aux territoires par le développement durable. Ce terme dont tout le monde parle n'est pas simplement une mode, c'est une nécessité absolue de pouvoir traduire, dans des actes, les intentions contenues dans cette expression. Cela impose de mobiliser des solutions concrètes, d'actes qui semblent être de petite dimension à des choix beaucoup plus importants.

Il pense que l'engagement des deux parties est total et qu'il faudra faire en sorte que cette très forte volonté de travailler ensemble puisse se consolider et puisse perdurer.

L'idée de la création d'un groupe pays Mexique au sein de Cités Unies France à compter de cette année, est une grande et bonne nouvelle et il faut la saluer comme telle et remercier tout ceux qui en sont arrivés à cette conclusion. Les modalités précises de cette constitution seront précisées ultérieurement mais étant donné le succès de cette rencontre de Bordeaux, la mobilisation et le soutien à ce travail sera à la hauteur des espérances et des enjeux.

Enfin, il espère que les participants garderont un bon souvenir de leur passage dans la métropole et il souhaite qu'ils profitent un maximum de la journée du lendemain, dans les vignobles bordelais, pour faire encore mieux connaissance avec cette terre girondine qui est riche d'une Histoire et d'un passé prestigieux. Bordeaux est une ville qui est née de son fleuve et qui doit, par conséquent, relever beaucoup de défis dans les années à venir, c'est ce que la CUB essaie de faire d'une manière très positive et avec une constante dans l'effort.

Pour finir, il constate qu'il y a de la passion dans le travail qui est fait et relève que cela s'est senti dans les interventions.

(Applaudissements)